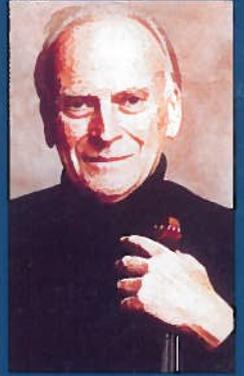


LA CONFÉRENCE

ANNÉE JUDICIAIRE 1995-1996 • N°3 JANVIER-FÉVRIER 1996

BELGIQUE
BELGIE
PP / PB
B - 806



Le 19 mars:
Grande
Conférence
de
Yehoudi
Menuhin

RENTÉE
SOLENNELLE

P.30

SEMAINE DE
SPORTS D'HIVER

P.32

TOURNOI
DE SQUASH

P.31

PALAIS LITTÉRAIRE
& ARTISTIQUE :
Jacques LOGIE

P.32

CERCLE MARIN :
Me Bernard MOUFFE

P.31

3



LE NOUVEAU **VOYAGER**



2,4L essence • 3,3L autom. essence • 2,5L turbo diesel

Court ou long chassis

A partir de 919.600 Frs
(Prix TVAC, basé sur TVA 20,5%)

Equipements :

7 places, 2 portes latérales, 2 airbags
Direction assistée, 4 vitres électriques
Rétroviseurs électriques et chauffants
Verrouillage central, Radio RDS



DANCAR TECHNIC

Concessionnaire **CHRYSLER Jeep**®

Rue Vanderkindere, 532 • 1180 Bruxelles • Tél. : 344.33.05 & 346.31.86
Bld de la Deuxième Armée Britannique, 31 • 1190 Bruxelles • Tél. : 347.15.20



LA CONFÉRENCE

COTISATIONS

Voici le montant des cotisations pour l'année judiciaire 1995-1996 :

- stagiaires : 500 F
- conjoint non avocat d'un avocat stagiaire : gratuit
- avocats inscrits au tableau :
 - moins de 10 ans de barreau : 1.900 F
 - 10 ans de barreau et plus : 2.600 F
- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 1.500 F
- membres de la famille judiciaire : 2.700 F
- membres sympathisants : 4.000 F

Seuls les membres en règle de cotisation peuvent participer aux activités de la Conférence et bénéficier de prix réduits pour d'autres. Ils sont seuls admis à participer aux élections en fin d'année.

Faites-vous membre de la Conférence du Jeune Barreau en versant dès aujourd'hui votre cotisation et celle de votre conjoint au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence. Votre carte de membre vous sera envoyée dès réception de votre paiement. Soyez-en déjà remercié.

SOMMAIRE

PAGE

5 **ÉDITORIAL**

CHRONIQUES

- 7 • La plume au vent, *par Jennifer Waldron*
- 9 • Billet d'humeur, *par François Motulsky*
- 11 • De mémoire d'avocat, *par Guy Delfosse*
- 13 • Le droit qui change, *par Antoine Henry de Frahan*
- 15 • Chronique cinématographique, *par Guy Uyttendaele*
- 17 • La parole est aux stagiaires, *par Gilles Vanderbeck*
- 19 • Chronique théâtrale, *par Pierre Winand*

23 **VOYAGE AUX U.S.A.**

24 **PETITS ET GRANDS ÉCHOS**

RECYCLAGES

- 29 • Les petits déjeuners du recyclage (droit familial, droit social, pratiques du commerce, protection du consommateur et droit intellectuels)
- 33 • Recyclage : droit fiscal international et évitement de l'impôt

SPORTS

- 31 • Tournoi de squash
- 32 • Sports d'hiver à Val d'Isère
- 32 • Karting

ACTIVITÉS DIVERSES

- 29 • Rentrée solennelle : Conférence
- 29 • Séance solennelle de rentrée
- 30 • Rentrée solennelle - banquet et revue
- 31 • Cercle marin : Me Bernard Mouffe
- 32 • Palais littéraire et artistique : Jacques Logie
- 33 • Grande conférence de Lord Yehudi Menuhin

34 **AGENDA ET PETITES INFORMATIONS**

LIQUIDATION DE SOCIÉTÉS

Après l'arrêt de cassation de juin 1994 relatif à la déclaration de faillite d'une société en liquidation, la loi du 13 avril 1995 modifiant la loi sur les sociétés a en effet introduit un nouvel article 178bis, qui constitue la première étape de la réglementation relative à la liquidation volontaire de sociétés.

'Liquidation de sociétés' est un ouvrage pratique qui propose une réponse concrète aux problèmes que rencontrent les experts-comptables, les réviseurs d'entreprises, les avocats et les notaires lors de la liquidation d'une société.

Cet ouvrage confronte théorie et pratique. De plus, les modèles de rapports peuvent être consultés et dans l'ouvrage et sur disquette.

Les auteurs de cet ouvrage sont Johan De Leenheer, expert-comptable à Courtrai et Eric De Bie, membre d'un cabinet de notaires à Anvers-Ekeren et collaborateur scientifique agréé à l'Université d'Anvers (UIA).

Liquidation de sociétés

Le fax est la solution la plus rapide:
02/723 10 32

OUI, je commande ex. de 'Liquidation de sociétés' (environ 270 pages) au prix de 1.590 F

OUI, je commandeex. de la 'Disquette modèles' au prix de 950 F.

Entreprise/institution

Nom

Prénom

Fonction

Rue

N°

Code postal

Localité

Téléphone

Fax

TVA

Date

Signature

Les prix s'entendent T.V.A. et frais d'expédition inclus. Ne payez qu'après réception de la facture. 95.62880 (04)

Ced-Samsom - Kouterveld 14 - 1831 Diegem
Tél. 02/723 10 85 - Fax 02/723 10 32

CAISSE PRIVÉE BANQUE • PRIVATE KAS BANK
• CAISSE PRIVÉE BANQUE • PRIVATE KAS BANK



CAISSE PRIVÉE BANQUE • PRIVATE KAS BANK
• CAISSE PRIVÉE BANQUE • PRIVATE KAS BANK

L'art d'être votre banquier.

CAISSE PRIVÉE BANQUE

L'ART D'ÊTRE VOTRE BANQUIER

Notre vocation se définit sous le signe de l'artisanat le plus noble: vous faire bénéficier d'une tradition bancaire fondée sur l'excellence, le conseil personnel, la défense éclairée de vos intérêts. Oeuvrer pour vous avec compétence et fierté.

A une époque où l'informatique est parfois sacralisée au détriment du service, la Caisse Privée Banque concilie deux atouts: la tradition artisanale et les apports technologiques les plus évolués.

C'est tout un art.
L'art d'être votre banquier.



Caisse Privée Banque S.A.
Place du Champ de Mars 2 - 1050 Bruxelles
Tél. 02/518 92 11 - Fax 02/513 58 94

É
DITORIAL

J'ai une équipe formidable qui se décarcasse comme une folle parce qu'elle doit faire face à toutes les activités qu'imagine son président qui tantôt est fébrile, tantôt désordonné, tantôt amnésique.

Mes commissaires, les membres du directoire et Régine trouvent des solutions à tout; ils me font des mots doux protocolaires afin que la tradition ne soit pas égratignée; ils gèrent, classent, négocient, marchandent dans un seul et même but : veiller à ce que le service que vous attendez de la Conférence du Jeune Barreau soit optimal. C'est eux le véritable moteur de notre association et pourtant ils se contentent de signer par initiales. Qu'ils sachent que je suis réellement touché par tant d'abnégation.

Il en est d'autres qui travaillent dans l'ombre et qui m'émeuvent : je veux

parler des auteurs de la petite et de la grande revue.

Vous n'imaginez pas le travail qui leur est habituellement demandé (sinon «ordonné» lorsque le temps se raccourcit) et qu'ils accomplissent toujours avec la même bonne humeur et la même gentillesse.

Si vous les rencontrez, ils vous diront que le Président actuel est fou; qu'il a une idée fixe pour la petite revue qui transforme leurs efforts en calvaire; que le thème est obligatoire, que les chansons sont imposées de même que les chanteurs.

Et pourtant, ils écrivent avec la même bonne humeur et la même gentillesse.

Ce petit mot pour vous redire que sous mes dehors de matamore, je

suis très sensible à tout ce que vous faites.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 1996.

Pierre Beretzé



Avenue de la Toison d'Or 64
1060 Bruxelles
Tél. 02/534.42.42
Fax 02/534.43.43

FONDS DE PENSION

- capital extra-légal à l'âge de 65 ans
- au choix - réversible à 60 % sur la tête du conjoint ou du cohabitant survivant - ou non-réversible
- en cas de décès, sur simple demande, le paiement immédiat de la réserve mathématique de la rente projetée, sous forme d'un capital
- participations bénéficiaires
- cotisation annuelle à fixer librement entre 10.000 BEF et 80.000 BEF et fiscalement entièrement déductible en tant que charges professionnelles

FONDS DE SOLIDARITE

- une allocation inconditionnelle de 100.000 BEF par an, à chaque orphelin d'un membre de la Caisse qui bénéficie d'allocations familiales et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans
- en cas de décès d'un membre de la Caisse, allocation unique inconditionnelle de 100.000 BEF pour le conjoint survivant
- pension de survie complémentaire pour le conjoint survivant de maximum 160.000 BEF/an après enquête sur les ressources
- pension complémentaire pour le membre à partir de 70 ans de maximum 160.000 BEF/an (180.000 BEF pour un ménage) après enquête sur les ressources
- d'autres allocations sont octroyées à des membres en difficulté

LA PLUME AU VENT

Jennifer Waldron



Politiquement correct (contes d'autrefois pour lecteurs d'aujourd'hui) par J.F. Gardner - Grasset, 105 pages.

La political correctness est un mouvement dont les origines sont obscures.

Elle serait née au début des années 1980 dans les universités américaines. C'est en tout cas à cette époque que le terme apparaît dans le New Webster's College Dictionary.

La political correctness s'est ensuite étendue à l'ensemble de la société bien au-delà de la sphère universitaire.

Le mouvement qui en est issu prétend pallier l'existence d'injustices en incitant voire en contraignant les individus au respect des différences par l'éducation de la sensibilité à l'endroit de groupes minoritaires.

Sur le plan politique, la political correctness se traduit notamment par la revendication de systèmes de quotas (voir chez nous la revendication des quotas pour les femmes dans les assemblées représentatives).

Dans la vie quotidienne, la political correctness se manifeste par l'adoption d'un code de bonne conduite langagière. La littérature s'en est emparée. Voici un livre très amusant où l'auteur s'est efforcé de débarrasser les contes de tous les préjugés qu'ils charrient en les adaptant à la société politically correct.

Ainsi l'auteur ne parle plus des 7 Nains mais des 7 êtres à virtualité contrariée.

Blanche-Neige, s'excuse l'auteur, doit son surnom à cette lamentable pensée coloriste

d'associer la clarté à ce qui est séduisant et l'obscurité à ce qui est déplaisant.

Le souci écologiste est également présent dans ces contes.

La chevelure de Cendrillon était, déplore l'auteur, cernée par les perles volées à des huîtres travailleuses sans défense.

Les contes, bien entendu, se terminent dans l'harmonie.

Les épreuves créant des liens, Chaperon Rouge, Mère-Grand et le Loup vont créer un nouveau genre de ménage à trois fondé sur le respect.

J'aime ces ouvrages dans lesquels la distraction conduit à la réflexion.

Il est clair que les partisans de la political correctness préconisent des codes de paroles destinés à combattre des comportements sexistes, xénophobes etc...

Mais d'où vient ce soi-disant droit à ne pas être importuné ? Que signifie-t-il ?

Peut-on légiférer les relations personnelles dans le seul but de créer un climat harmonieux pour contraindre les gens, sous peine de sanctions, à se montrer aimables ? Peut-on vraiment codifier la sensibilité, c'est-à-dire les rapports affectifs et émotionnels qui sous-tendent les liens entre individus ?

Par ailleurs, cette conception qui concède une importance aux particularismes ne se dresse-t-elle pas contre le principe démocratique majeur de l'égalité ?

L'égalité devant la loi est le seul garant du

droit que chacun a au respect, à la reconnaissance et à la considération.

Par ces codes, la political correctness voudrait venger mépris et humiliation. Elle croit ainsi pouvoir faire le bonheur de chacun.

Or, ce droit politique au bonheur, aucun gouvernement, aucune éducation ne peuvent le lui donner.

Ce serait si bête de le croire.

Plateau - Rev. trimestrielle - rue de Maredsous, 11, Anhée (600 FB pour 3 numéros).

La bêtise sera le prochain numéro de la revue Plateau.

Loin de ces tumultes, il y a un endroit où certains pensent la littérature. Ce sont les professeurs de l'Ecole de Maredsous qui depuis trois ans éditent une des plus remarquables revues littéraires.

Il s'agit de dossiers d'une centaine de pages qui, à travers des thèmes définis, tels par exemple le n° 7 «La mémoire», offrent des textes de réflexion, des essais sur des auteurs ou de véritables créations littéraires.

La vocation de cette revue n'est pas d'être humoristique, encore que je ne saurais trop vous conseiller le numéro 6 composé de textes inédits dont l'un, intitulé «La double vie d'un jupon», reprend une nouvelle de Maupassant tirée du «Rosier de Madame Husson», racontée cette fois du point de vue du jupon. C'est amusant et heureusement politiquement incorrect. ■

BOUVY

W O M E N

Chine

Calvin Klein

Caren Pflieger

Mani

Rue Blanche

Tod's

M E N

Alden

Timberland

Belvest

Ralph Lauren

Péché Original

Avirex

BILLET D'HUMEUR

François Motulsky



Les éditoriaux des périodiques que nous parcourons avec intérêt sont toujours pétris de bonnes intentions. Quel plaisir que de lire sous la plume d'intellectuels les idées que l'on aurait voulu défendre soi-même, les réactions que tel fait divers ou de société ont suscitées en soi.

Ainsi lire qu'inspire à l'éditorialiste du Vif-l'Express le nouveau règlement du Brabant flamand qui impose comme l'une des conditions pour l'accession à un logement social la preuve d'un «lien raisonnable de rattachement à la communauté flamande»(1) ou l'assassinat de Rabin qui a bouleversé Israël comme la communauté internationale, alors que celui-ci avait enfin compris qu'il n'y aurait pas d'avenir pour Israël sans création d'un «Etat palestinien» avec «des frontières sûres et reconnues» selon le chroniqueur d'un autre magazine(2).

Loin de moi l'idée de critiquer des articles intelligents, sensibles et pétris de sentiments dont on est en droit d'espérer qu'ils sont partagés par la plus grande partie des citoyens des pays civilisés. Woody Allen avait une formule lapidaire : «la différence entre la dictature et la démocratie, c'est dans le premier cas «ferme ta g...» et dans le second «cause toujours !». Les maux qui frappent notre système renforcent chaque jour notre crainte de découvrir qu'il y a quelque chose de pourri dans le Royaume. Il faut cependant avoir vécu dans des systèmes totalitaires pour mesurer le gouffre qui sépare ceux-ci de nos régimes démocratiques, avec leurs faiblesses et leur perfectibilité.

Un journaliste demande à un juif russe qui vient d'immigrer en Israël comment étaient la nourriture, l'enseignement, la liberté et la qualité de vie en Russie. «On ne pouvait pas se plaindre», répondit le nouvel

arrivant. «Alors pourquoi être parti ?» réinterroge l'interviewer. «Parce qu'ici, je peux me plaindre !».

Le droit de se plaindre n'est pas négligeable. Il ne saurait suffire à lui seul à asseoir la légitimité d'un système. Mais je ne puis m'empêcher de citer Milan Kundera dans «L'Immortalité» qui constate que Soljenistyne a «hypnotisé les intellectuels occidentaux en mal de grands destins» et permis de reconnaître l'existence de camps de concentration avec cinquante ans de retard. Il a permis de redonner à l'expression «droits de l'homme» sa place dans notre vocabulaire et l'on invoque ceux-ci dix fois par jour. «Mais», nous fait observer le romancier philosophe, «comme en Occident, on ne vit pas sous la menace des camps de concentration, comme on peut dire ou écrire n'importe quoi, à mesure que la lutte pour les droits de l'homme gagnait en popularité, elle perdait tout contenu concret, pour devenir finalement l'attitude commune de tous à l'égard de tout, une sorte d'énergie transformant tous les désirs en droits. Le monde est devenu un droit de l'homme...».

Un ami m'ayant prêté sa belle voiture pour une excursion, je l'ai garée quelques instants dans un gigantesque parking le temps de faire quelques courses. Je prends conscience que j'ai fermé le véhicule à clef, mais que je n'ai pas mis l'alarme. Je presse le pas, craignant que le véhicule n'ait disparu et j'arrive hors d'haleine à l'emplacement vide ! Je me ressaisi, courant à l'étage inférieur où il n'est pas davantage et c'est en interpellant le vigile que celui-ci me fit observer que les places impaires étaient accessibles par la porte bleue, que je franchis avec le soulagement que vous pouvez imaginer.

Il en va de même avec nos grandes idées. Ce que nous craignons comme ce que nous

espérons est vite transformé en vérité, et nous sommes non seulement certains d'être dans le vrai, mais également d'avoir entendu les propos que voulons avoir entendu.

Rabin, l'homme de guerre, était assurément devenu un grand homme de paix, méritant son prix Nobel au même titre qu'un Anouar el-Sadate. Il n'a cependant jamais évoqué la création d'un Etat palestinien. Comment nier le drame de nombre de palestiniens, auteurs ou otages d'une guerre d'un demi-siècle qui n'a fait qu'attiser la méfiance, l'incompréhension et la haine d'hommes et de femmes qui partagent cependant la même aspiration à la paix et au bonheur ? Fallait-il pour autant prêter au chef du gouvernement israélien disparu des idées qui ne furent sans doute jamais les siennes ?

La Belgique est un modèle pour l'ancienne Yougoslavie et peut-être même pour le Canada quant aux compromis politiques qui peuvent permettre à des communautés d'origines, de culture et de langues différentes de coexister.

Pourquoi chercher des solutions manichéennes à des problèmes extrêmement complexes et que la négociation et le temps résoudront mieux que toutes les solutions radicales ?

Un billet d'humeur ne peut être politique. Mais il peut être d'humeur ...

(1) Stéphane Renard : «Le Vif-l'Express», 17 novembre 1995

(2) Chronique politique de J.C. Riquier dans «Le magazine de l'Événement», n° 247, p. 56.



BRUYLANT

RUE DE LA RÉGENCE, 67 - 1000 BRUXELLES - TÉL (02) 512 98 45 - FAX (02) 511 72 02

L'ÉDITEUR DU LIVRE ET DE LA REVUE JURIDIQUES EN BELGIQUE

DIFFUSEUR POUR L'EUROPE DE NOMBREUX OUVRAGES ÉTRANGERS, NOUS POUVONS EN
OUTRE COMMANDER PARTOUT DANS LE MONDE TOUS LES OUVRAGES JURIDIQUES.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

L'actualité du droit de l'environnement.

Actes du colloque des 17-18 novembre 1994.
ISBN 2-8027-0999-2. - 1995, 592 p., **3.600 F.**

Cinquante ans de sécurité sociale ... et après ? Dix volumes, 1340 p., **5.015 F** (sous coffret), **4.750 F** (sans coffret).

Code de commerce et lois particulières.

Textes en vigueur au 1^{er} janvier 1995. Rédaction :
Jean-Pierre BUYLE.
ISBN 2-8027-0997-6. - 1995, 766 p., **850 F.**

Code judiciaire. Textes en vigueur au 1^{er} janvier 1995, par Alphonse KOHL et Guy BLOCK.
ISBN 2-8027-0995-X. - 1995, 612 p., **850 F.**

La Commission communautaire française : une copie à revoir pour un Etat fédéral achevé ?, par Renaud WITMEUR.
ISBN 2-8027-0614-4. - 1995, 114 p., **1.200 F.**

Les contrats entre époux. Sous la direction de Jean-Louis JEGHERS.
ISBN 2-8027-0988-7. - 1995, 460 p., **3.200 F.**

Droit pénal général, par Christiane HENNAU et Jacques VERHAEGEN, 2^e édition revue et mise à jour.
ISBN 2-8027-0658-6. - 1995, 560 p., **3.600 F.**

L'effet potentiel de la Convention européenne des droits de l'homme entre personnes privées, par Dean SPIELMANN.
ISBN 2-8027-0981-X. - 1995, 148 p., **1.680 F.**

Glossaire du droit du travail et des relations du travail en Belgique. - Glossarium van het arbeidsrecht en de arbeidsverhoudingen in België, par/door Roger BLANPAIN.
ISBN 2-8027-0609-8. - 1995, 282 p., **1.000 F.**

Lois coordonnées sur les sociétés commerciales (coordination officieuse au 13 avril 1995), par Paul LURKIN, Nadine DESCENDRE, Anne GOMEZ et Françoise MAYEZ, 3^e éd.
ISBN 2-8027-0610-1. - 1995, 276 p., **800 F.**

Le médiateur (Centre d'études constitutionnelles et administratives).
ISBN 2-8027-0641-1. - 1995, 286 p., **2.100 F.**

La personnalité morale en droit privé comparé. L'unité du concept et ses applications pratiques, par Valérie SIMONART.
ISBN 2-8027-0680-2. - 1995, 696 p., **4.400 F.**

La protection de la partie faible dans les contrats internationaux (Etudes de conflits de lois), par Frédéric LECLERC.
ISBN 2-8027-00973-9. - 1995, 788 p., **3.900 F.**

LES CODES BELGES

de Servais et Mechelynck

Entièrement sur feuillets mobiles

Cinq tomes (en dix classeurs cartonnés plein simili-cuir)

Trois mises à jour par an

Collection complète : **21.500 F**

A jour au 1^{er} mai 1995

Pour les étudiants, prix spécial de 9.000 F plus 3 mises à jour gratuites et par la suite 50 % sur celles-ci durant toutes leurs études.

Pour les avocats stagiaires, prix spécial de 17.500 F., 6 mises à jour avec 50 % plus un abonnement d'un an à la « Pasirisie belge ».

De mémoire d'avocat

DU COTÉ DES TRUANDS : AU BANC DE LA DÉFENSE

Guy Delfosse

L'émotionnel fut mon registre. Au temps où l'amour fou (amour que de crimes, on commet en ton nom !) pouvait amener les acquittements jugés, dans le grand public, les plus insensés. A l'époque glorieuse où, vainement, les avocats généraux, avec un mépris courroucé, traitaient la force irrésistible de «tarte à la crème» dans laquelle la défense allait, selon eux, «fourrager à gros doigts». La généralisation, et l'excès de la violence, ont rendu les jurés d'aujourd'hui plus attentifs à un respect minimum de la vie humaine. La libéralisation des mœurs y est pour quelque chose, aussi. Plus question d'arroger aux «cocus» et «cocués» un droit de vie et de mort sur leur conjoint infidèle. Les plus bafoués des hommes et des femmes peuvent, désormais, s'estimer heureux s'ils s'en tirent avec un sursis pour la partie de leur peine qui dépasse la détention préventive. Seuls le doute ou bien évidemment la légitime défense profitent encore aux accusés. Philippe Humblet ne chantera plus jamais de moi, dans la Revue, «il pleure, il pleure énormément, il pleure comme une madeleine». Car, maintenant qualifiées de crocodile, alors pourtant qu'elles étaient selon moi si sincères («Être avocat, c'est porter entièrement sur soi l'angoisse de l'accusé», Robert Badinter), mes «larmes» n'émeuvront plus aucun jury. Fini le signal des larmes. Reste le signal d'alarme. Dans la société actuelle, d'où qu'elle émane, la violence fait peur.

Feu le Docteur Etienne De Greef, mon maître en criminologie, se serait réjoui de cette évolution. Ami du paradoxe, ne professait-il pas que les crimes passionnels étaient «les plus égoïstes des crimes» (le criminel considère l'autre comme sa «chose» et ne peut se résigner à ce qu'elle

«serve» à un autre que lui), alors que de bien des crimes dit crapuleux (c'était avant les attaques de fourgons Securitas par de véritables commandos armés) ne seraient, le plus souvent, que des crimes accidentels, causés par la panique (la peur d'être pris) ou par la maladresse (une arme imprudemment manipulée, sûreté non mise, qui part toute seule) ? Quant à l'absence de récidive, généralement admise en matière de crimes passionnels, elle ne s'expliquerait, selon De Greef, qu'en raison du fait qu'un criminel par amour ne revit quasiment jamais le même concours de circonstances dramatiques que celui dans lequel il a précédemment tué.

Dans le seul hold-up sanglant que je plaiderai à la défense, le tireur était effectivement le maillon le plus faible de la chaîne des gangsters, l'«idiot» embauché dans la bande «par erreur» (bientôt les candidats hold-uppeurs devront passer des tests psychotechniques et conquérir un brevet para !). Notre client, à Monsieur le Bâtonnier Magnée, Maître Hauptman et moi-même se flattait de n'avoir jamais eu de sang sur les mains. Et, vu l'injustice, l'inéquité flagrante de la circonstance aggravante objective du meurtre, commis pour faciliter le vol ou son impunité, circonstance légalement présumée peser sur tous les participants à l'expédition meurtrière, les jurés en tinrent compte dans l'application de la peine : 17 ans seulement. Et dix pour son co-accusé, le chauffeur de la «voiture-relais», brillamment défendu par Me Eric Vergauwen.

Dix sept ans seulement ? Dix sept ans de trop ! Le client hurlait son innocence. Il n'était pas dans ce «fumant» coup-là. Et, effectivement, les preuves manquaient. Pas d'accusation de son pseudo-complice, qui niait aussi. Un seul témoin : un libraire qui,



SIRAOUT

du fond de sa boutique, en train de vendre ses journaux et d'enregistrer les pronostics, aurait nettement (!?) vu passer, vitres relevées et en trombe, la voiture des hold-uppeurs au moment précis où notre client, cherchant un «second souffle», enlevait précipitamment sa cagoule, en l'occurrence un bas nylon. Si vite, et si loin de lui, que cela se soit passé, ce (faux ?) témoin était formel : l'accusé était bien l'homme qu'il avait seulement entrevu, deux ans auparavant. Dame, tout fraudeur, il l'avait dit aux enquêteurs dès le début de leur enquête, il n'allait pas se dédire en cour d'assises. Plan de Bruxelles déroulé et agrandi derrière lui, mètre ruban (pour mesurer la distance entre le comptoir du libraire et l'extrémité de la rue où déboula la voiture) et chronomètre en mains (pour jauger son temps de vision d'une bagnole fonçant comme un bolide), Maître Magnée démontra péremptoirement, non l'improuvable mauvaise foi du témoin, mais l'impossibilité matérielle que son témoignage fût exact. Il plaidera près de quatre heures. Scientifiquement. Avec rigueur. Avec chaleur. En brandissant le «spectre» de l'erreur judiciaire. Mais en pure perte. Cela volait trop haut. Au-dessus de la tête des jurés. Mais même au-dessus de celles des chroniqueurs judiciaires. Toujours aussi consciencieux, ces infirmes du poignet consacreront un seul paragraphe à l'étonnante prestation-fleuve de Maître Magnée, tandis que la mienne, faiblarde, quatre fois moins longue, mais aussi moins ardue et plus attrayante, eut droit à leurs commentaires aussi flatteurs et développés que sournoisement égrillards.

Pourquoi égrillards ? Parce que ma tâche consistait à faire des flèches (de tous bois) dans le fameux bas nylon, seule et unique pièce à conviction, retrouvé dans le coffre

Suite de la page 11

de la voiture de l'accusé. Ayant fait mon mémoire de crimino sur les «perversions» sexuelles, j'avais pour mission d'expliquer aux jurés ce qu'était le fétichisme des bas, innocent travers que le client, grand amateur de femmes, disait cultiver à ses moments perdus. Je fis, je crois, une piquante causerie qui eût fort divertit les membres d'un Rotary à l'heure du dessert et qui alluma peut-être l'une ou l'autre flamme de curiosité malsaine chez Messieurs les Jurés. Mais qui, à en juger par le verdict, ne convainquit absolument pas.

Finalement, à en croire l'arrêt, la Cour et les jurés furent plus sensibles au chant de sirène de la fragile et pathétique Maître Hélène Hauptman, chargée de leur dire quel bon mari (il avait sorti sa femme du trottoir), quel bon père (trois adorables enfants, dont l'un aujourd'hui grand garagiste-concessionnaire à Liège), il était et, édifiantes photos prises en prison à l'appui, combien désespérant d'obtenir ses «aveux les plus doux», de méchants flics, adeptes des interrogatoires musclés, l'avaient vilainement tabassé. Maître Hélène Hauptman a un charme félin et une voix d'air-hostess. Curieusement, elle séduisit même les femmes jurées.

En définitive, le vainqueur du procès fut feu l'adjudant-chef Goffinon, sorte de Borniche belge (s'il n'était mort à peine retraité, nous avions prévu d'écrire soit ses mémoires, soit des «polars» ensemble), séduisant macho à rouflaquettes (comme dirait Pierre Mertence). Ce grand flic, grand enquêteur désintéressés, mais ne reculant, au besoin, devant aucun moyen (du genre indic et Co) mit tout son poids (qui était grand) dans la balance (de la justice). Sous serment, et malgré les légitimes cris d'orfraie de Maître Magnée, il n'hésita pas à confesser son intime conviction de la culpabilité du client. Par lui, les jurés se sentaient défendus. Pourquoi ne lui eussent-ils pas fait confiance ... plus qu'aux avocats, ces «bonimenteurs», ces «marchands de résultats». Après le procès, unis par ce qui nous avait tant opposés, Goffinon et moi, nous échangeâmes nos numéros de téléphone privés (ainsi sortent les divorceurs d'une audience de référé particulièrement orageuse, plus sportifs en somme que les finalistes de Wimbledon), ce qui n'empêcha pas l'autre Guy (Goffinon) d'adresser, au sortir du Palais et en guise

d'adieu au trio de la défense, un superbe et passablement vulgaire bras d'honneur.

Revenons à Hélène. Les soupçons téméraires du président Terlinden à son égard furent à l'origine de mon seul incident - encore à huis clos ! - avec mon président d'assises préféré (avec Messieurs Stranard à Mons, Vandewalle et Anne de Molina à Bruxelles). Monsieur Screvens par sa brutalité, me faisait une peur bleue. Il m'a fallu le voir au bord d'un terrain de hockey se précipiter afin de ramasser son fils blessé pour le trouver enfin un peu humain. Un matin, arrivé au Palais dès 8h30 pour m'entretenir avec le client, je m'entends dire par les gendarmes «Défense d'encore communiquer avec l'accusé avant ou après les audiences. Ordre présidentiel». Bouillant de fureur, je rejoins dans la salle ma femme qui m'a accompagné et soutenu (malgré son horreur de ce qu'elle croyait chez moi du «cabotinage») durant mes quelques 40 assises. Mise au parfum, elle marmonne : «le salopard !

Devant nous, une invitée du président, sa (ce que j'ignorais) future seconde femme. Lisant «Le mouron rouge» de la baronne Orczy. L'injure de ma femme ne tombe pas dans l'oreille d'une sourde. A l'entracte (si j'ose écrire : hélas ! les assises sont aussi un vaste théâtre) je m'explique «à la loyale» avec «mon» président. «Où votre épouse a-t-elle été éduquée ?» «Dans une petite étude notariale de province». «Mais pourquoi ?» «Parce que j'ignorais qu'on y apprit à traiter les magistrats de salopards». «Venons en plutôt au fait, Monsieur le Président. Pourquoi ne puis-je plus m'entretenir avec mon client au Palais ?» «Vous le pouvez. Magnée aussi. Mais plus Hélène Hauptman à moins que vous ou Magnée ne soyez à ses côtés». «Pourquoi cette discrimination ?» «Parce que mes gendarmes m'ont dit - dois-je vous rappeler que j'ai la police de l'audience ? - qu'hier après-midi l'accusé sentait la cocotte». Je n'insistai pas, et pour cause. Maudits pandores. Il faisait au Palais, durant le procès, 35° à l'ombre (le chauffage fonctionnait malgré tout). A chaque suspension d'audience, je m'inondais d'Habit Rouge de Guerlain, l'eau bénite du Bâtonnier De Gavre. Voyant mon client transpirer sang et eau dans sa cellule d'un mètre sur deux, je lui avais offert, pour se rafraîchir, de s'asperger de mon «parfum». En revanche, les débats lui ayant coupé

l'appétit, il m'avait offert ses tartines margarinées en prison ...

Le client étant, truand ou pas, très sympathique, je continuai de le visiter, en moyenne une fois l'an, après sa condamnation et durant qu'il purgeait sa peine. Son ventre plat faisait honte à mon obésité naissante, ses cheveux drus, à mon début de calvitie, ses heures de préau et de gym, à mon inertie pré-sénile. «Comment faites-vous, lui dis-je un jour, vous ne vieillissez pas ?» Sa réponse fut admirable : «Maître, en prison, on ne vieillit pas, car on ne vit pas».

La dernière fois que je le revis, c'était à Liège, prospère et libéré, bien avant le terme de sa peine (conduite exemplaire derrière les grilles. Amendement ou son simulacre). Il venait, par curiosité, par amitié (sic), m'écouter plaider devant le président Joachim, en me souhaitant meilleure chance qu'avec lui. Plus tard, je lus dans les Faits divers de la D.H. et les «infos générales» du Soir qu'il avait «replongé». Fausse piste apparemment, puisque cette nouvelle affaire semble rester sans lendemain.

A son élargissement, j'avais contribué de mon mieux. J'appelle cela, grossièrement, le service «après vente». Plus le résultat de l'audience a été décevant et plus l'avocat se doit de rendre ledit service à son client déçu.

Ni avant, ni après, je n'ai jamais su si mon client était innocent ou coupable. Il a toujours nié et, sur base du dossier d'assises, il n'eût pas dû être condamné, en tout cas pour ce hold-up là. Mais même non coupable, il était capable de l'avoir commis. C'est ce qui a motivé les jurés. Je les soupçonne d'avoir pensé que si ce n'était pas le fait pour lequel il était poursuivi, il en avait commis impunément d'autres. Il fallait au moins, maintenant qu'ils l'avaient sous la main, le condamner pour quelque chose. Condamnation hésitante, chèvrechoutiste, trop ou trop peu lourde, condamnation au bénéfice du doute. Le fait est là : H. avait, comme dans la chanson de Brassens, mauvaise réputation ... et (on ne prête qu'aux riches) trop d'argent supposé mal acquis. Il a «trinqué» pour sa triste légende.

LE DROIT QUI CHANGE

Antoine Henry de Fraban



Ceux qui manquent d'inspiration pour égayer leurs convives lors des traditionnels banquets de fin d'année seront heureux d'apprendre que :

En droit financier

Les statuts de la Société de la Bourse de valeurs mobilières d'Anvers sont désormais fixés par AR du 9 novembre 1995 (Mon. 22 nov. 1995, p. 31845). Sont ainsi précisés la forme juridique de cet organisme (une société coopérative à responsabilité limitée de droit public), le montant de son capital, les règles relatives aux associés, à la gestion, aux assemblées générales, etc.

Par ailleurs, les livres I et IV ainsi que diverses dispositions de la loi du 6 avril 1995 relatives, entre autres, aux marchés secondaires, sont entrés en vigueur le 31 octobre 1995 (AR du 19 octobre 1995, Mon. 31 oct. 1995, p. 30549).

En droit de la protection des consommateurs et de la protection de la vie privée

La manière d'indiquer les tarifs pratiqués par les établissements qui offrent des services de photographie est désormais réglée par l'AR du 7 août 1995 (Mon. 27 nov. 1995, p. 30413).

En outre, deux AR du 2 octobre 1995 (Mon. 28 nov. 1995, p. 32308), pris en vertu de la loi du 9 février 1994 relative à la sécurité des consommateurs, ont pour objets respectifs de régler le prélèvement d'échantillons en vue de la recherche et de la constatation d'infractions à cette loi (p.

32308) et de prévoir les modalités du règlement transactionnel de telles infractions (p. 32309).

Enfin, on sait que la loi du 8 décembre 1992 a imposé un certain nombre d'obligations aux maîtres des fichiers à propos du traitement de données à caractère personnel. En ce qui concerne les traitements existants au moment de l'entrée en vigueur de la loi, l'AR 2 bis du 29 septembre 1995 (Mon. 7 oct. 1995, p. 28542) prolonge de six mois le délai dans lequel le maître du fichier doit se conformer à ses obligations. Ce délai supplémentaire devrait permettre de résoudre divers problèmes pratiques liés à l'obligation d'informer les personnes reprises dans les fichiers et devrait également permettre de trouver des solutions pour l'utilisation de données personnelles à des fins scientifiques.

En droit pénal

Le régime applicable à l'échange de lettres entre les détenus et certaines autorités publiques a été modifié par l'AR du 26 septembre 1995 (Mon. 19 oct. 1995, p. 29597), modifiant sur ce point le règlement général des établissements pénitentiaires (AR du 21 mai 1965).

En droit fiscal

Le passage du taux de la TVA de 20,5% à 21% a fait l'objet de l'AR du 20 octobre 1995 (Mon. 31 oct. 1995, p. 30550), qui modifie sur ce point l'AR n° 20 du 20 juillet 1970 fixant les taux de TVA et déterminant la répartition des biens et des services selon ces taux.

Enfin, il n'aura pas échappé aux spécialistes qu'un AR du 1er septembre 1995 a modifié, en matière d'épargne à long terme, l'AR/CIR 92 (Mon. 5 oct. 1995, p. 28284).

En droit social (y compris le statut des agents des services publics)

Des modifications techniques ont été apportées par un AR du 8 novembre 1995 (Mon. 21 nov. 1995, p. 31721) à l'AR du 7 avril 1995 «fixant les modalités permettant de remplir les conditions d'octroi en vue d'une réduction des cotisations patronales ONSS suite à un accord en faveur de l'emploi».

Signalons aussi l'AR du 25 septembre 1995 (Mon. 1er nov. 1995, p. 30650) qui modifie l'AR du 28 septembre 1984 portant exécution de la loi du 19 décembre 1974 organisant les relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités.

En droit des étrangers

Les écoliers qui ne sont pas ressortissants d'un Etat Membre de l'Union Européenne mais qui résident dans l'un de ces Etats peuvent désormais séjourner en Belgique

RALIER

Fournitures informatiques

T.02/469.03.33

Suite de la page 13

dans le cadre d'excursions scolaires moyennant le respect d'un nombre très succinct de formalités (AR du 12 octobre 1995 modifiant l'AR du 8 octobre 1981 sur l'accès au territoire, Mon. 1er novembre 1995, p. 30648).

«Primo-arrivant allophone» : ce n'est pas une injure du capitaine Haddock, c'est l'objet d'un arrêté du Gouvernement flamand du 6 septembre 1995 relatif à l'organisation d'une année d'accueil pour primo-arrivants allophones (Mon. 29 nov. 1995, p. 32430).

En droit de l'assurance RC auto

Ceux qui souhaitent en savoir plus sur l'assimilation de certains types de remorques à des véhicules automoteurs dans le cadre de l'assurance obligatoire de la responsabilité en matière de véhicules automoteurs examineront avec intérêt l'AR du 19 octobre 1995 portant exécution de l'article 1er de la loi du 21 novembre 1989 (Mon. 23 nov. 1995, p. 31973).

En droit constitutionnel et en droit international public

Un fidèle lecteur, collaborateur du bâtonnier Br..., qui souhaite néanmoins

garder l'anonymat, nous écrit pour nous mettre en garde contre certaines rumeurs : des éléments subversifs insinueraient en effet que c'est pour frapper les esprits suite à l'invitation d'un écrivain quelque peu sulfureux à la dernière conférence Berryer que le Palais (pas le Palais de Justice, l'autre) a fait publier au Moniteur un AR dont l'article 1er prévoit que «Dans les actes publics et privés qui le concernent, l'Archiduc Lorenz-Otto-Carl-Amadeus d'Autriche-Este, époux de la Princesse Astrid-Joséphine-Charlotte-Fabrizia-Elizabeth-Paola-Marie, Princesse de Belgique, sera qualifié Prince de Belgique à la suite des noms et titres qui lui sont propres.» (Mon. 14 nov. 1995, p. 31301.)

Le Moniteur du 15 novembre 1995 nous informe quant à lui que les Ambassadeurs de Namibie, Chypre, du Cap Vert et de l'Équateur ont remis leur lettres de créance le 26 octobre dernier (p. 31397). Pour tout vous dire, je m'en étais fort bien aperçu tout seul. D'ailleurs chaque mois c'est la même chose «Escortées d'un détachement de cavalerie, Elles (les LL.EE.) ont été conduites au Palais (pas le Palais de Justice, l'autre)...» Le détachement de cavalerie, on peut difficilement le rater. Et les embouteillages qu'il cause dans les alentours, itou.

En matière d'armement

La circulaire coordonnée du 30 octobre 1995 concernant à l'application des dispositions légales et réglementaires relatives aux armes (Mon. 28 nov. 1995, p. 32255) commence pourtant bien : elle fait le point tout d'abord sur les procédures d'agrément des armuriers, fabricants et collectionneurs d'armes. C'est plutôt rassurant. On se dit qu'on n'est pas en Amérique. La circulaire aborde ensuite l'autorisation de détention d'une arme à feu de défense, notamment par les entreprises de gardiennage, et le permis de port d'arme. On se raidit un peu, mais rien à dire. Ça reste raisonnable. On commence toutefois à frémir quand sont traitées les modalités d'autorisation de détention d'armes à feu de guerre... Plus loin, dans un bouquet final qui n'a rien à envier aux meilleures - ni aux pires - productions hollywoodiennes, on en arrive carrément à la possession d'un dépôt d'armes et de munitions. Heureusement pour le lecteur, la circulaire, et la présente chronique, se terminent sur une note rassurante - «quoique» - et bucolique : le régime des armes de chasse et de sports. ■

A LOUER ou A VENDRE

PORTE LOUISE

Bureaux modernes
363 m² • 6^{ème} étage

Possibilité de louer 4 à 8 parkings souterrains

Tél. :
02/646.73.36 • 02/533.22.11

Software
Training Center



PHM
COMPUTING

DOS - OS2
MACINTOSH - MS WINDOWS
UNIX - AS 400

Français, Néerlandais et Anglais
A Anvers, Bruxelles, Gand,
Liège, Lille, Mouscron

Renseignements et Inscriptions
02/374.12.29

A BONDANCE DE BIENS...

Guy Uyttendaele



La rentrée cinématographique est fructueuse et j'ai pu voir des films amusants, originaux, intéressants, d'origines diverses, en un mot de quoi satisfaire les préférences de chacun.

Commençons, cette fois, par le meilleur : *The Madness of King George*, un vrai régal, interprétation de grande classe par des comédiens de théâtre anglais dont le titulaire du rôle du malade royal, Nigel Hawthorne, qui pour sa première apparition sur grand écran fait plus que merveille en monarque débonnaire. C'est en même temps qu'une satire de cette fin du XVIII^e siècle une réflexion ironique sur le pouvoir et sur le rôle de la royauté britannique...

Le spectateur appréciera à sa juste valeur l'humour des dialogues et des situations, la musique et les décors particulièrement soignés. Si vous ne l'avez encore vu quand vous lirez ces lignes, courez-y !

Underground nous arrive couvert de lauriers, Palme d'Or à Cannes 1995, peut-être un peu desservi par sa longueur annoncée. En réalité, on ne s'ennuie nullement devant cette fresque de la Yougoslavie du 20^e siècle. Kusturica brosse un tableau grinçant de son époque en mêlant à la fiction mi-ironique, mi-réaliste, des extraits d'actualités (on remarquera la photo de famille des chefs d'État à l'occasion des funérailles de Tito, fugitive vision de notre feu roi...). Le final du film symbolise d'ailleurs parfaitement la situation actuelle de l'ex-Yougoslavie.

The Net (traque sur Internet) est d'un tout autre genre. A l'heure où il n'est question que d'autoroutes de l'information et autres progrès informatiques, bâtir un thriller efficace sur ce sujet est une entreprise nouvelle et passionnante. Ce film m'a tenu en haleine, bien que je sois particulièrement profane en Internet ! Sandra Bullock, victime et « détective » à la fois, est au milieu de cette toile d'araignée tissée sur le réseau.

A voir par les amateurs. Pour nous détendre, une comédie sentimentale *French Kiss* avec Meg Ryan et Kevin Kline vous fera passer d'agréables

moments dans une France quelque peu américaine, mais qui montre que les U.S.A. ont parfaitement compris l'importance d'hériter d'un domaine viticole... (explications à l'écran !).

Living in Oblivion (Ça tourne à Manhattan) montre les déboires d'un metteur en scène marginal qui dirige la réalisation d'un film à très petit budget avec des acteurs et techniciens de seconde zone, il s'agit ici aussi d'une satire, mais le cinéma lui-même est dans le collimateur du réalisateur Tom Dicillo. Le film, tourné en noir et blanc et en couleurs, est drôle par les situations créées à cause des problèmes à la fois techniques et humains du petit monde qui tente de mener à bien le tournage.

Encore une comédie américaine, située dans la colonie hispanique de Miami, *Miami Rhapsody* : les problèmes matrimoniaux des protagonistes y sont évoqués avec humour et interprétés par des vedettes de toutes origines, Mia Farrow, le latin lover du moment Antonio Banderas, Paul Mazursky auteur à succès de Broadway et le top model Naomi Campbell. Un bon divertissement.

Apollo 13, une réussite technique éblouissante, telle que le spectateur « marche » à propos d'une histoire connue d'un échec à la conquête de l'espace. Tom Hanks emène dans le film d'excellents comédiens dans des seconds rôles tous parfaits. Une fusée Apollo aussi vraie que nature et une mise en scène efficace et sobre sont des attraits supplémentaires de cette belle épopée.

Georgia, par contre, nous décrit l'histoire de deux sœurs, l'une est bonne chanteuse, l'autre minable chanteuse de folk songs. Jennifer Jason Leigh qu'on apprécie très fort à chacune de ses apparitions à l'écran, interprète avec brio le rôle de la sœur peu douée qui ne rêve que d'égaliser le talent et la renommée de celle qui est plus favorisée qu'elle. Le film dépeint aussi bien les deux sœurs et l'ambiance des scènes riches en fans, que les minables cafés dans lesquels on boit et converse plus que l'on n'écoute la malheureuse chanteuse.

Saluons au passage deux récentes mani-

festations consacrées l'une aux 100 ans de la Comédie Italienne qui a permis de voir, revoir ou découvrir parmi les plus marquantes comédies de ce pays qui nous est cher à tous points de vue, et l'autre consacrée au cinéma espagnol en route pour la démocratie. Le temps m'a malheureusement manqué pour assister à ces représentations dont je tiens à souligner l'intérêt.

J'ai malgré tout vu deux films de langue espagnole, *La Flor De Mi Secreto*, le dernier Almodovar, moins délirant et déchainé que de coutume, toujours attachant cependant et dirigeant à la perfection l'excellente Marisa Paredes et *El Callejon de Los Milagros*, un film mexicain d'une durée exceptionnelle mais ne générant aucune lassitude chez le spectateur. C'est l'adaptation à un faubourg de Mexico d'un roman d'un écrivain égyptien et prix Nobel de littérature, Naguib Mafouz, nous y découvrons la vie et les amours de trois personnages hauts en couleurs et toute une série de gens qui les entourent situés dans des perspectives différentes, selon que l'on s'attache à l'un ou l'autre des trois principaux.

Je terminerai cette recension automnale par *Nelly et Monsieur Arnaud* de Claude Sautet. Fidèle à son habitude, Sautet nous introduit dans l'existence de bourgeois confrontés à des problèmes sentimentaux inhérents à la vie quotidienne. Emmanuelle Béart et Michel Serrault (tout à fait remarquable) représentent deux générations qui aimeraient se comprendre et s'entendre, mais n'y arrivent pas, à moins que la fin du film, quelque peu ambiguë, permette aux optimistes de croire à un happy end alors que d'autres supposeront que tout rentre dans l'ordre. Enfin, un film français à voir...

**PROBLEMES D'ARCHIVAGE ?
MANQUE DE PLACE ?**

VOTRE SOLUTION !

Hays
THE BUSINESS SERVICES GROUP

Rue Picard, 32 - 1210 Bruxelles
Tél.: 02/427.71.23 - Fax : 02/424.09.86

LEXel® Plus



La solution informatique pour la gestion de votre cabinet d'Avocats

Pyramique SA
Avenue de la Toison d'Or, 60C
1060 Bruxelles
Tél. 02/538 54 76

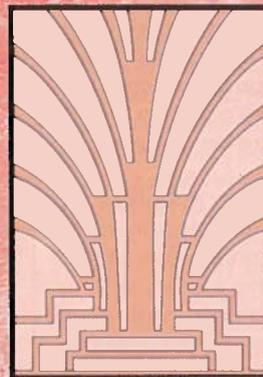
PYRAMIQUE

OUTLINE Graphic Designers

TOUT PRÈS DU PALAIS

BRASSERIE LOUISE-VILLAGE

BRASSERIE - RESTAURANT - TEA ROOM



22 rue JEAN STAS
1060 BRUXELLES
Tel: 02/539 32 82
Fax: 02/539 24 00

CAHIERS DE DROIT EUROPEEN

Rédacteur en chef

Léon GOFFIN

Professeur émérite de l'Université de Louvain
Avocat honoraire au Barreau de Bruxelles

Directeur

Jean-Victor LOUIS

Professeur ordinaire
à l'Université de Bruxelles

Secrétaire général

Denis WAELBROECK

Maître de conférences
à l'Université de Bruxelles
Avocat au Barreau de Bruxelles

Secrétaire

Frédéric LOUIS

Avocat au Barreau de Bruxelles

Depuis 1965, les *Cahiers de droit européen* fournissent une réflexion et une documentation de haut niveau, proche de l'actualité, sur l'évolution de tous les domaines du droit européen, y compris celui qui relève des organisations non communautaires.

Les *Cahiers de droit européen* sont le fruit de la collaboration des plus éminents spécialistes internationaux, hauts magistrats européens, professeurs d'universités européennes, avocats de renom et hauts fonctionnaires, etc.

Les *Cahiers de droit européen* sont depuis 1965 à l'avant-plan des publications européennes dans ce domaine.

Leur publication a été reprise, au début de 1994, par les **Editions juridiques Bruylant**.

ABONNEMENT 1995 :

5.200 FB pour tous pays, frais d'envoi ordinaire compris

Etablissements Emile Bruylant

rue de la Régence, 67 - 1000 BRUXELLES

Tél. : 32 2 512 98 45 - Fax : 32 2 511 72 02 - BBL 310-0101028-40



Portraits à l'aquarelle et à l'huile
Tableaux sur commande

Dessins

Marcel Straut *

artiste peintre

Parvis Sainte Alix 20 B^{te} 6

1150 Bruxelles Tél: 02/762.20.76

André JOSTEN

Sprachendienst

Le spécialiste de la traduction juridique
de et vers l'Allemand

74, av. des Armures • 1190 Bruxelles
Tél. 02/343.69.16 • Fax. 02/343.40.96

LA PAROLE EST AUX STAGIAIRES

Gilles Vanderbeck



Le Carrefour des Colonnes s'agrandit de jour en jour et c'est une bonne nouvelle. J'en profite donc pour remercier nos nouveaux membres d'avoir accepté de mettre au service de tous leur dynamisme et leur enthousiasme.

Qu'il me soit permis à l'occasion de cette troisième publication de la Conférence de vous faire part du contenu d'une réflexion du Carrefour des Colonnes relativement au délicat problème de l'accès à la profession.

Nous sommes, ce n'est un secret pour personne, de plus en plus nombreux à exercer notre belle profession au sein des divers Barreaux de Belgique.

Nul n'est besoin de rappeler que le problème posé par ce nombre croissant d'avocats est non seulement celui des conditions de travail des jeunes avocats stagiaires, premières victimes de cette problématique qui nous préoccupe tout particulièrement, mais aussi celui de l'accès à la profession aux générations futures d'étudiants en droit.

La question est de savoir si on accepte ou non le principe d'une restriction à cet accès, et si oui, sous quelle forme ? Sachant que le non choix d'une solution concrète est une forme de choix pas toujours la plus appropriée.

Il s'impose, nous semble-t-il, de dégager, au plan national, des principes qui s'appliquent à tous, afin d'éviter de trop grandes discordances entre les Barreaux.

Or, force est de constater qu'hormis une déclaration d'intention figurant dans la lettre du Barreau de novembre 1994, stipulant que l'Ordre se basait non pas sur une philosophie d'exclusion ou de numerus clausus us illégale et irréaliste, mais sur une volonté d'amélioration des contrôles effectués conformément à la loi et à la jurisprudence... sic, notre Barreau n'a à proprement dit pris aucune mesure concrète.

Par contre, nous constatons une augmentation progressive et insidieuse des charges financières reposant sur chaque nouveau candidat stagiaire déjà dénoncée dans notre première parution. Ces charges nous semblent constituer indirectement un obstacle pour certains d'entre nous à rejoindre les rangs de la Liste des Stagiaires. L'addition est en effet devenue relativement lourde pour pouvoir entrer dans le club désormais très privé du Barreau de Bruxelles.

- 13.000 fb de droit d'inscription aux cours CAPA (l'Ordre ayant estimé qu'il ne convenait pas que ce soit l'ensemble du Barreau qui supporte le coût de ceux-ci, près de 3 millions F par/an et préférant que ce

soit dès lors les futurs stagiaires qui couvrent ce coût en grande partie provoqué par les émoluments des professeurs CAPA).

- 7.500 fb de droit d'inscription
- 11.000 fb de cotisation à l'ordre
Total 47.500 fb à déboursier lors des trois premiers mois d'exercice de la profession...une paille.

Nous ne sommes prêts pour notre part à accepter des limitations à l'accès que pour autant qu'elle répondent à des critères de compétence, allant dans le sens d'une amélioration de la qualité et de l'honorabilité de notre profession, des critères objectifs donnant à chacun une chance égale d'exercer notre belle profession.

Nous proposons dès lors un projet simple impliquant une réforme totale du stage, instaurant une école du stage modifiant largement le principe des cours CAPA globalement insatisfaisants et instaurant un véritable contrôle des patrons de stage.

Ce projet, nous en sommes conscients, nécessite l'accord d'un grand nombre d'acteurs de la vie politique, académique ou judiciaire.

A l'instar de la licence en notariat, une école de stage serait créée soit dans le cadre des universités, soit sous la dépendance du

Suite de la page 17

Barreau, soit enfin dans un cadre mixte, cette école de stage faisant office soit de 6ème année d'étude, soit remplaçant la 5ème année d'étude existante, jouant alors le rôle d'une année préparatoire à la carrière judiciaire.

La formation assurée par cette école se diviserait en deux parties, une formation scientifique et à une formation pratique proprement dite

- La formation scientifique consisterait en des cours de pratique judiciaire à raison de deux jours de cours par semaine, tronc commun auquel viendrait se greffer l'obligation de participation aux colloques organisés par exemple par les Conférences du Jeune Barreau du Royaume.

Les professeurs seraient recrutés au sein du Barreau et/ou des Universités et le programme des cours mettrait principalement l'accent sur la pratique (simulation de cas, technique de gestion dossier, rapport avec la clientèle,...)

- La formation pratique serait assurée auprès de maîtres de stage agréés par la Commission du Stage, sélectionnés pour leurs qualités professionnelles et didactiques.

Les maîtres de stage auraient pour mission d'initier les stagiaires à la rédaction d'actes de procédure, conclusions, courriers dans tous les domaines du droit, de les sensibiliser aux règles de déontologie et de

courtoisie en vigueur dans notre profession, de leur apprendre les techniques de la plaidoirie.

Les maîtres de stage, ainsi que les stagiaires rédigeraient chacun un rapport de stage à l'issue de cette année. Ces rapports permettraient ainsi un double contrôle de qualité du stage.

Le rémunération des stagiaires serait laissée à la discrétion du maître de stage, aucune exigence de rentabilité ne pouvant être imposée au stagiaire, lequel conserverait par ailleurs son statut d'étudiant durant cette année.

En fin d'année, une session d'examens serait organisée. Le CAPA serait alors attribué au stagiaire ayant démontré à travers ses côtes d'examen et son rapport de stage une certaine aptitude à exercer la profession d'avocat.

Le stage au sein du Barreau serait alors réduit à deux années et s'organiserait dans la forme que nous connaissons actuellement.

Cette formule n'est certes pas tout-à-fait neuve. Elle a au moins le mérite de comporter les avantages suivants :

1. Le stage organisé de la sorte n'en devient pas plus long, mais permet d'assurer une meilleure formation et une diminution des charges financières énormes du stagiaires.

Le stagiaire évite de déboursier dès la première année 64.000 fb de cotisations

sociales (puisque'il demeure étudiant et retarde son entrée dans la vie professionnelle proprement dite d'un an), 20.500 fb de paiement CAPA, droit d'inscription (compensé il est vrai par le paiement d'un minerval), 11.000 fb de cotisation à l'Ordre, soit au total 95.500 fb.

Directement apte à gérer seul un contentieux, le stagiaire ayant réussi son CAPA nouvelle formule et décidant d'entamer le Barreau serait de ce fait en meilleure position pour revendiquer une rémunération honorable de la part de son maître de stage.

2. Une meilleure formation dispensée par des professionnels compétents. Le maître de stage agréé, non contraint d'offrir une rémunération à son stagiaire et donc d'exiger en retour une certaine rentabilité de sa part, offrirait plus de temps à son stagiaire. On retrouverait enfin l'institution du patronat qui fait cruellement défaut au Barreau d'aujourd'hui.

3. Seules les personnes réellement motivées et attirées par la carrière judiciaire au sein du Barreau poursuivraient cette formation. Le Barreau cesserait d'être une agence intérim pour l'emploi pour tous ceux qui n'ont pas trouvé le job souhaité en entreprise.

Le temps est venu d'agir et de proposer des solutions concrètes. En voici une. A vous de la juger et de nous faire part des réflexions qu'elle vous inspire. ■



CICERO LawPack®

N°1 des logiciels pour avocats
depuis plus de 10 ans

AST
COMPUTER

INFORMA Europe sprl

Rue de Moorslede, 38 • 1020 Bruxelles

Tél. : 02/425.08.00 • Fax : 02/425.28.10 • Mob. : 075/25.80.42

C H R O N I Q U E T H É Â

Pierre Winand

Une réjouissante nouvelle à vous annoncer: un nouveau Théâtre vient d'ouvrir ses portes à Bruxelles ce 14 novembre 1995: Le théâtre de la Toison d'Or. Idéalement situé Galerie de la Toison d'Or, à 15 mètres de la sortie chaussée d'Ixelles, il s'agit de l'ancienne salle du cinéma Clichy, abandonné depuis 15 ans, qui ne finira donc pas, comme tant d'autres en parking, supermarché, ou magasin de chaussure.

Ils sont quatre fondateurs à s'être lancés dans cette aventure de la création d'un théâtre privé, Sylvie Rager, ingénieur Solvay, Alain Benyaccar, homme d'affaire, Albert Maizel, ingénieur Solvay et auteur de pièces de théâtre, et enfin Nathalie Uffner, qui en assure également la direction.

Un objectif: offrir au public des spectacles originaux et avant tout divertissants, avec une programmation puisant à toutes les sources de la comédie: café-théâtre, improvisation, one-man-woman-show... et ceci sans perdre de vue la nécessité d'une viabilité commerciale.

J'ai visité la salle que je ne connaissais que de nom, et croyez-moi, c'est sans doute la plus confortable de tous nos théâtres Bruxellois. En effet, faut-il le dire, que l'on fréquente des salles classiques comme le Théâtre du Parc ou des Galeries, ou plus modernes comme le Théâtre Varia, ou le N.T.B., on ne peut s'empêcher de penser que les architectes qui à travers les siècles conçoivent ces salles, soit n'allaient jamais au spectacle, soit étaient tous «courts sur patte». Pour ma part, j'ai toujours l'impression d'être «plié en huit», ce qui n'est, loin s'en faut, pas ma position préférée.

Ici, rien de tout cela: 230 confortables fauteuils club en cuir bleu foncé, suffisamment séparés les uns des autres pour que l'on puisse étendre ses jambes, et assister au spectacle dans les meilleures conditions. La salle elle-même conserve le charme des anciens cinémas, mais offre une scène tout à fait appréciable, et un large espace d'accueil utilisé entre autres, comme bar pour l'avant - et l'après - spectacle.

Premier spectacle de la saison, «Le dernier des yuppies» d'Albert Maizel jusqu'au 6 janvier 1996. Une comédie qui a pour cadre un cabinet d'avocats, dans lequel certains jeunes loups sont prêts à tout, (mais alors, vraiment tout!) pour réussir.

Que vous dire du spectacle, sinon que j'imagine que la bande aujourd'hui reconnue du Café de la Gare, à dû commencer de semblable manière, et que si tout n'est pas parfait, cette bande de jeunes possède un enthousiasme communicatif qui ne demande qu'à s'affirmer. On ne peut que penser au désormais célèbre «Le père Noël est une ordure» en assistant au «dernier des yuppies». Ces jeunes comédiens défendent cette pièce, qui présente certes des imperfections, mais est franchement désopilante, avec beaucoup de conviction. J'ai beaucoup aimé la mise en scène de Nathalie Uffner, avec un minimum de moyen financiers et apprécié tout particulièrement le jeu d'Odile Mathieu dans le rôle de Nathalie (qui irait comme un gant à Josiane Balasko) et celui de Jean-Luc Couchard dans celui de Jean-Edouard (qui ne déservirait pas Christian Clavier).

Le prochain spectacle de la saison, sera «Réseau» de Vincent Marganne, (qui avait, à l'époque, adapté le texte de la Belle au Bois Dormant pour le spectacle d'été de Villers la Ville) et c'est Pietro Pizzuti qui dirigera une dizaine de jeunes comédiens. (voir photo)

Une pièce sur la solitude dans les grandes cités inhumaines, qui nous permettra de rejoindre Max, Gersande, Juliette, Gérard et les autres sur le Réseau. Un peu paumés, un peu frimeurs, un rien menteurs, mais très très tendres, ils démèleront pour nous les fils de la communication, quand on n'a que le téléphone pour rire et pour pleurer. (du 16 janvier au 24 février à 20 heures 30 - relâche les dimanche et lundi - réservations: 02/511.08.50 - Galerie de la Toison d'Or, 396-398)

Je vous rappelle pour ceux qui ne le savent pas encore que le Théâtre du Vaudeville a



«Réseau» de Vincent Marganne

retrouvé sa vocation première et, après quelques rénovations, accueille cette saison, Daniel Scahaise et l'ASBL Théâtre en Liberté. Ils nous ont présenté en cette fin d'année, Roméo et Juliette, et à partir du 17 janvier prochain (jusqu'au 24 février) ils monteront «Les Trois Soeurs» de Tchekov, dans une nouvelle adaptation de Jacques De Decker, avec notamment Laurence César, Isabelle De Beir, Hélène Theunissen, Evelyne Rambeaux, Laurent Van Wetter, Bernard Marbaix et Jean Henri Compère. C'est bien entendu Daniel Scahaise qui assurera la scénographie.

A partir du 27 février, ce sera ce merveilleux spectacle que j'ai eu l'occasion d'applaudir en août à l'Hôtel Astoria, qui sera à l'affiche: «Mémoires de deux jeunes mariés», d'après Honoré de Balzac avec Hélène Theunissen et Evelyne Rambeaux. Croyez-moi, c'est un pur moment de bonheur, que vous ne devez rater sous aucun prétexte. (réservations pour ces deux spectacles: 514.16.00).

Un dernier mot pour vous communiquer le chiffre définitif et «décoiffant» des inscriptions cette année à l'Abonnement Pluri-Théâtre: pas moins de 455 personnes inscrites, qui ont choisi une moyenne de 8 spectacles sur les 12 proposés. Tous les records sont donc ainsi battus, et croyez que j'en suis ravi. Merci encore à tous de votre confiance et de votre fidélité.

Prochains spectacles:

En février: Art (Sold Out)

Mémoires de deux jeunes mariés, d'après Honoré de Balzac de mardi 27 février à 20 heures 15 au Théâtre du Vaudeville. Il reste quelques places disponibles

Nouvelle Peugeot 406. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.



Modèle présenté : 406 SV - jantes alu et peinture métallisée en option.

Voici la nouvelle Peugeot 406. Profilée dans une robe tricorps aux lignes fluides et dynamiques, la Peugeot 406 se veut intemporelle. Nouvelle sous tous les angles et dans les moindres détails, la Peugeot 406 c'est d'abord le plaisir des yeux. Plaisir du toucher de la route ensuite, grâce à son train arrière multibras. Plaisir voluptueux du confort unique de ses sièges, de sa banquette arrière à dossiers fractionnés rabattables. Plaisir encore d'une insonorisation qui vous laissera sans voix. Mais que serait le plaisir sans la sécurité ?

Airbag conducteur de série, anti-démarrage codé, direction assistée, rétroviseurs à double courbure, système d'absorption des chocs latéraux, sièges avec système anti-glissement du corps. Vous l'aurez constaté, les exemples foisonnent pour décrire la première voiture de sa catégorie dédiée entièrement au plaisir. Alors, faites-vous un plaisir, venez la découvrir dans mon showroom. La nouvelle Peugeot 406 est disponible en 2 motorisations essence 16 soupapes 1.8 l et 2.0 l et 3 niveaux de finitions SL, ST, SV.

PEUGEOT UCCLE DROGENBOS FILIALE PEUGEOT

406 
PEUGEOT

290, rue de Stalle • 1180 BRUXELLES • Tél. 02/333.33.33



GOLF CLUB DE SEPT FONTAINES



Découvrir le golf en 4 mois à Sept Fontaines : 16.000 FB*

A paraître prochainement

LES CONTRATS DE DISTRIBUTION COMMERCIALE

par
Bernard PINCHART
Jean-Paul TRIAILLE

La description détaillée des **règles de droit communautaire**
dont il faut tenir compte en cette matière.

Une analyse complète des règles relatives aux contrats
de distribution en **droit belge** ainsi qu'en **droit français**.

Un des premiers commentaires de la **loi belge du 13 avril
1995** relative au contrat d'agence commerciale.

Un volume 16 x 24 cm., ± 272 pages, 1995



Informations et commandes : LARCIER
c/o Accès + sprl
Fond Jean-Pâques 4 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/48.25.00 - Fax. : 010/48.25.19

A paraître prochainement

LE BLANCHIMENT DU PRODUIT DES INFRACTIONS

En Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg

par
Alexia JONCKHEERE
et
Marguit CAPUS-LECLERC, Veerle WILLEMS,
Dean SPIELMANN

La nouvelle stratégie internationale
pour combattre les opérations de blanchiment de capitaux

La réaction législative en Belgique
et au Grand-Duché de Luxembourg

Un volume 16 x 24 cm, 160 pages, 1996, 1150 BEF



Informations et commandes : LARCIER
c/o Accès + sprl
Fond Jean-Pâques 4 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/48.25.00 - Fax. : 010/48.25.19

GSM

ERICSSON
NOKIA
SONY
MOTOROLA



AGENT

proximus
...
PROCESSEUR DE SERVICES

ALL-COM sprl

**SPÉCIALISTE
FAX • COPIEURS • TÉLÉPHONIE GÉNÉRALE**

Chaussée de Charleroi 177 • 1060 Bruxelles
Tél. (02) 534 52 52 • Fax (02) 534 53 51



Juridica

**Achat & vente de livres
et de revues juridiques
Estimation bibliothèque**

Fax : 02/647.05.05

Paul Vanderkelen

Rue Elise, 45 - 1050 Bruxelles - Tel.: 02/647.05.39
(uniquement sur rendez-vous)

U

OYAGE

DANS L'OUEST AMÉRICAIN
DU 25/4 AU 8/5/1996

Auto - Moto - Helico - Rafting - Trekking - Gambling
Possibilité d'effectuer le voyage en car avec guide.

Itinéraire :

25/04 : départ Bruxelles : 12h40 -
Los Angeles
26/04 : Los Angeles
27/04 : Death Valley
28/04 : Las Vegas
29/04 : Grand Canyon

Groupe 1

30/04 : Grand Canyon (trekking,
hélico)

01/05 : Monument Valley

02/05 : Lake Powell

Groupe 2

30/04 : Monument Valley

01/05 : Rafting - bivouac

02/05 : Rafting - Lake Powell

03/05 : Brice Canyon

04/05 : Zion Canyon - Las Vegas
- San Francisco

05/05 : San Francisco

06/05 : San Francisco

07/05 : retour Bruxelles, arrivée
Bruxelles à 7h30

P.A.F.

- avocats stagiaires : 45.000 F
- avocats membres de la
Conférence ayant moins de 10
ans de barreau : 55.000 F
- avocats membres de la
Conférence ayant plus de 10 ans
de barreau : 65.000 F

Le prix ne comprend pas :
l'essence, les diverses assurances
et les options.

Conditions de paiements :

pour les stagiaires : un acompte
de 15.000 F doit être versé au
moment de l'inscription, le solde
peut être payé au plus tard le 30
juin 1996;

pour les autres : un acompte de
20.000 F doit être versé dès
l'inscription, le solde au plus tard
le 1er mars 1996.



Options :

1. Moto : il est impossible de louer la moto de Los Angeles pour la laisser à Las Vegas. Rappelons que les distances sont importantes et qu'il est préférable que plusieurs personnes d'une même voiture se partagent l'utilisation de cette moto;
2. Hélicoptère : la location est de 100 \$ par adulte et de 75 \$ par enfant.
3. Rafting : il est possible de prévoir un rafting d'une seule journée dont le prix coûtant est de 2.500 F.
4. Chambre single : majoration du prix de 650 \$.

Divers :

1. La voiture qui est mise à votre disposition doit comprendre 6 personnes; c'est une «Chrysler Voyager Longue» munie de l'air conditionné et du téléphone. Vous organisez votre ou vos voitures comme vous l'entendez.
2. Les logements pour les stagiaires sont obligatoirement des chambres de 4 personnes.
3. Le prix du voyage hors avions a été calculé sur base d'un dollar à 30 FB. Si le taux du dollar venait à augmenter, le prix serait proportionnellement majoré.

Dernières inscriptions au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (Palais de Justice - tél. : 508.66.43. de 9h30 à 12h30)
Paiement au compte de la Caisse Privée n° 630-0295260-51.

La plume éthymologique

Connaissez-vous le travail ? Non pas la fonction, je sais, mais le mot. Le mot «travail». Sublime dérision, écoutez-moi.

«Travail» vient du latin «tripalium», qui signifie instruments de torture.

Vous avez bien fait de me lire, votre effort est récompensé, votre travail apparaît enfin sous un éclairage éclairant.

Mais comment en est-on arrivé là ? Est-ce la conscience collective qui, au Moyen-Age, avec l'humour qu'on lui connaît, a télescopé deux activités si proches : le travail, la torture ? Ce n'est pas si simple. Il a fallu le détour du génitif.

De fait, le mot travail est d'abord apparu pour nommer l'effort de la femme qui met son petit bas. Sans doute est-ce le parallèle des instruments utilisés pour l'aider à mettre bas qui a provoqué cette première collision du mot et des sens. Le travail au corps. Par quels détours ce mot a-t-il filé jusqu'à nous pour qualifier ce qui occupe le plus clair de notre temps ? Mystère.

D'où je tiens cette science infuse et vaine ? Du Robert, dictionnaire historique de la langue française, un petit trésor pour découvrir les chemins tordus de la langue. Tordus, mais délicieux et, comme dirait Freud, si logiques.

J.M.G.



ÉC
OMNES AUD
QUOTIDIAM

Avocat cherche rédaction

On savait déjà notre ami et collaborateur, Maître Guy Delfosse, sans cabinet fixe. Le voici sans domicile fixe. Il vient en effet de prendre la rédaction en chef de SDF Journal -Daklozenkrant, seul journal de démunis 100 % belge et réellement non juteux pour l'ASBL qui l'édite. Tout faraud de son bilinguisme approximatif, Maître

Delfosse en a profité, en décembre, pour faire sa lèche au Vlaams Pleitgenootschap. A lire aussi dans SDF Journal un adieu de François Motulsky à Rabin et, sur la prostitution, un plaidoyer romantique qui prouve que celle-ci est toujours la jument de bataille de ce grand amateur de filles qu'est notre ami Guy.

Rédaction cherche rédacteurs

Nos rubriques «Echos» changent de ton, de format ... et de rédacteurs : la parole est à ceux et celles qui, d'une plume sagace, virulente ou poétique, veulent se débarasser de leurs humeurs, se délester de leurs anecdotes ou dévoiler le secret de leurs pensées.

Nous sommes distribués dans toute la famille juridique de Bruxelles (avocats, magistrats, notaires, huissiers, juristes d'entreprises) et lus ailleurs (car nul doute que nos numéros s'arrachent et qu'on les copie clandestinement). Que le barreau

s'exprime ! Voilà une occasion de plus de montrer que ses membres - et plus précisément ceux qui, par le paiement d'une cotisation qui fait rire, ont le privilège d'être qualifiés de «jeunes» - travaillent dans un esprit qu'on leur envie à raison.

La Conférence, ce sont des adhérents, des activités, mais aussi les mots pour en parler.

Bienvenue donc dans nos colonnes à nos nouveaux «échetiers».

A.G.

Quand la réalité dépasse la fiction

En quittant le palais de justice, après la conférence qu'y avait donnée notre astronaute national, Dirk Frimout, j'avais le sentiment d'avoir rencontré, l'espace d'un soir, un personnage tout droit issu de l'imagination de je ne sais quel écrivain qui se serait inspiré de romans ou de bandes dessinées célèbres et de notre folklore.

Car Dirk Frimout fait partie de notre culture. Il est la fiction devenue réalité avec ces airs - plus vrais que nature - de Petit Prince, de Tintin ou de Professeur Tournesol.

Il avait choisi de nous raconter, dias à l'appui, son odyssée dans l'espace, comme si nous nous trouvions au coin du feu, réunis pour l'entendre égrainer ses souvenirs de 143 révolutions menées sur orbite autour de la terre.

Il ressemblait au Petit Prince qui s'émerveillait d'avoir assisté sur sa fameuse planète à 43 couchers de soleil en une journée, lorsqu'il nous expliquait que 90 minutes suffisaient aux passagers de la navette Atlantis pour accomplir le tour de la terre et que toutes les heures et demi, il redécouvrait avec un émerveillement jamais démenti le spectacle de l'aurore.

Il tenait aussi du Professeur Tournesol lorsque dans l'auguste décor de la première chambre de la Cour d'Appel, il expliquait l'intérêt des expériences scientifiques menées en état d'apesanteur et détaillait les effets de cet état sur les cristaux ou sur l'être humain.

Et puis surtout - comme le souligna Pierre Beretzé dans sa présentation - il faisait penser à ces personnages hauts en couleur de notre folklore national, à ces Tintin et autres Quick et Flupke quand, avec une grande dose de solide bon sens, son accent inimitable et un mélange de désarmante simplicité et de bonhomie, il racontait les grands et les petits moments de son voyage dans l'espace.

Dirk Frimout n'est pas l'homme des effets de manche ou des grandes envolées lyriques. Il leur préfère la sincérité et l'humour débonnaire. Et lorsque son récit s'achève, reste pour nous le sentiment - rare - d'avoir rencontré un homme attachant par ses enthousiasmes et sa candeur autant que par sa science. Reste aussi notre affection pour notre bonne vieille terre, si belle et presque si propre vue d'en haut.

M.F.

On a per-du ! On a per-du !

Assis mollement dans leur fauteuil, feuilletant nonchalamment les conclusions rédigées à la hâte par des plaideurs ennuyeux, sauf leur respect, les magistrats donnent parfois l'impression de ne pas être de grands sportifs.

La défaite cinglante que les honorables membres du siège et du Parquet ont infligé le samedi 2 décembre dernier à l'élite tennistique du Barreau constitue un démenti éclatant à cette fausse impression.

Bref, le tournoi de tennis avocats-magistrats a été gagné, cette année encore, par les magistrats, lesquels avaient battu le rappel des troupes. Bien leur en fit.

Les avocats ont fait de même, mais en moins bon. Fallait-il pour gagner faire appel aux services du troisième secrétaire de la Conférence de Stage du Barreau de Lille ? Me Cornu a eu le courage de jouer avec une raquette qui sortait tout droit de l'exposition «J'avais vingt ans en '45». C'était très drôle mais le succès des magistrats n'en fût que plus conséquent.

Ce tournoi fort sympathique au demeurant s'est achevé autour d'une table. L'ambiance était bonne et le vin peu cher.

G.K.

La Conférence du Jeune Barreau nous a démontré que pour réussir une activité, point n'est besoin d'être nombreux, d'inviter un orateur célèbre ou des confrères parisiens dans une salle austère et artificiellement surchauffée du Palais de Justice.

Il suffit de disposer d'un musée communal, de quelques tables joliment garnies de verres à vin et d'amuse-gueule, de s'entourer de quelques vieux potes amateurs de vin et de peinture (c'est-à-dire, «sachant distinguer un Chagal d'un saint-émilion»), pour que la fête soit complète.

J'allais presque oublier le principal : le vin et son indispensable guide, l'œnologue professionnel, seul capable de découvrir la violette et la réglisse dans le bouquet du «Rosso di Montalcino» toscan.

Vous aurez compris qu'il était prévu ce soir-là de participer à une dégustation de vins italiens au musée d'Ixelles. Et il ne fallait pas regretter le manque de participation, la dégustation n'en a été ainsi que plus copieuse

La victoire en chantant

Je ne sache pas qu'il existe une cérémonie plus émouvante que celle du 11 novembre. Il faudrait avoir l'âme bien noire et le cœur bien sec pour ne pas frémir au spectacle de ces glorieux poilus, rescapés de l'enfer des tranchées, qui viennent sans relâche perpétuer le souvenir des camarades morts au champ d'honneur. Leurs rangs, toujours plus clairsemés nous offrent, année après année, un surprenant ballet. Dès que retentissent les premières mesures de l'hymne national, l'on voit se redresser dans un suprême effort des carcasses décharnées que l'on croyait à jamais repliées sur elles mêmes, comme si la musique était un levier surnaturel pour le corps meurtri de ces héros. Parfois, il arrive que l'un d'entre eux ne puisse résister au flot des souvenirs qui l'assaille, sa paupière devient humide et les larmes jaillissent le long d'un visage couturé pour aller terminer leur course sur une poitrine chargée de décorations. Ah, ces médailles ! Ces innombrables médailles ! Je me suis souvent demandé comment ces vieillards dont la vie s'enfuit en supportent encore le poids. Nul n'a pu me répondre.

Mais sans doute Emmanuel Cornu m'apportera-t-il un jour les éclaircissements que je souhaite, car bien qu'il soit dans la fleur de l'âge, aucune distinction ne se refuse à lui s'il a décidé de la conquérir. Lauréat des prix Janson et Lavollée, orateur remarqué à la conférence Berryer, ce prince des discoureurs vient d'obtenir le troisième prix du concours d'éloquence organisé par la Conférence du Stage du Barreau de Lille. Oh ! ne vous y trompez pas : ce troisième prix est en réalité le premier, car suivant une tradition bien établie, les deux premières places sont réservées aux avocats du cru qui obtiennent ainsi par privilège un

honneur que leur talent leur eût interdit de briguer. Par surcroît, notre champion ne reçut pas un seul écu en récompense de son exploit. Nos confrères Lillois, dont la parcimonie restera dans les annales, se contentèrent d'élever Emmanuel Cornu à la dignité de troisième secrétaire de la Conférence de Stage, fonction périlleuse s'il en est, car en septembre 1996, c'est ce hussard de l'éloquence qui aura la charge de prononcer le discours de rentrée du Barreau de Lille. Eh ! Quoi ! Il n'y aurait pas en France assez d'avocats talentueux qu'il faille aller chercher les orateurs dans les plaines du Nord ! Pour moi, l'affaire est claire : les Lillois sont couards, ils craignent de prendre la parole en public, et cette pleuterie ne s'explique que par la proximité du courtrais où il advint qu'un jour, de braves chevaliers français qui s'étaient enlisés dans les marais de Gavre, furent honteusement navrés par des drapiers sans aveu.

Si Dieu me prête vie, peut-être vivrais-je assez longtemps pour connaître la rentrée solennelle du jeune barreau de Bruxelles en l'an 2050. Par égard pour mon grand âge, un jeune commissaire m'aidera à m'installer dans un fauteuil confortable. Alors, je chercherai du regard le bâtonnier comte Cornu, ancien membre du Conseil de l'Ordre, ancien président de la Conférence, officier de l'Ordre de Léopold, titulaire de nombreuses distinctions honorifiques, car avant de trépasser, je voudrais enfin qu'il m'explique comment à plus de 80 ans, il n'est pas emporté par le poids des médailles qui ornent sa poitrine.

E.Cu.

Ars vivendi

Quant aux divins nectars servis, rien à voir avec les Chianti classico et autre Bardolino de nos supermarchés. Rien que des DOC à hectolitrages limités, venus de Vénétie, Sicile, Piémont, Toscane et Frioul, blancs, rouges et liquoreux, aux bouquets «spéciaux et caractéristiques», aux saveurs «sèches» ou «moelleuses», et aux robes «rouge rubis tendant parfois au violet dans la mousse» ou encore «jaune doré».

Quant aux absents qui regrettent d'avoir manqué ce beau voyage, qu'ils se rendent chez l'organisateur : «Idea Vino Club», rue Edith Cavell 35, à Uccle.



C.N.



Annus Horibilis

Paris, ce vingtième jour de septembre de l'an de disgrâce mil sept cent quatre-vingt douze. Le Roi est suspendu. L'ennemi est aux frontières. Un monde bascule vers le néant. Au loin, les vociférations des hordes dépenaillées et les vagissements des lécheuses de guillotine annoncent les massacres à venir.

Pourtant, en cette chaude matinée, l'Assemblée Nationale s'accorde un répit. Aujourd'hui, il ne sera pas question de poursuivre les aristocrates, les prêtres, les émigrés ou les prévaricateurs. Délaissant un instant la folie meurtrière qui s'est emparée d'eux, Messieurs les députés votent la loi sur le divorce. Désormais, il est interdit à la haine d'entrer dans le ménage.

Dublin, le vingt-six novembre Mil neuf cent quatre-vingt quinze. Sean O'Connor pleure de joie : il va pouvoir divorcer. Voici vingt ans qu'il ne supporte plus sa femme et qu'elle le lui rend bien, il ne voit plus en elle qu'une masse gélatineuse éructant des reproches du matin jusqu'au soir, elle ne voit plus en lui qu'un buveur de bière aux ambitions médiocres. Peut-être Sean a-t-il été infidèle, à moins qu'il ne soit fait violence pour résister à ses passions, ce qui ne vaut guère mieux.

Sean O'Connor est un brave homme. Ni libertin ni sodomite. Une nouvelle vie commence pour lui.

Rome, le vingt-six novembre Mil neuf cent quatre-vingt quinze. Sa Sainteté fulmine et ne décolère pas. Ces bougre d'Irlandais ont désobéi; puissent Lucifer, Belzébuth, Astoroth et Béhémot leur larder le train pour les siècles des siècles : annus horibilis.

Il fut un temps où les papes connaissaient tout de l'âme humaine pour en éprouver quotidiennement les passions. Grâce au ciel, il y a beau temps que les successeurs de Saint-Pierre ont accordé leur conduite avec leur doctrine. La morale a gagné ce que la compassion a perdu, car le berger doit vivre avec son troupeau et frémir avec lui.

Un soir d'été, dans la quiétude de ses appartements, sa Sainteté devrait poser son missel et se saisir d'un livre écrit par un homme ordinaire pour des hommes ordinaires; il s'agirait, par exemple, des notes et pensées de Capus. Sa Sainteté y lirait ceci : «Epouser une femme qu'on aime et qui vous aime, c'est parier avec elle à qui cessera le premier d'aimer».

Alors, peut-être, sa Sainteté aurait la lumière; elle parlerait à ses enfants mais, surtout, elle ne leur reprocherait rien.

E.Cu

Déferlements à la place Poelaert

De mémoire d'huissier, on n'avait jamais vu ça. Le samedi 25 octobre, la foule a véritablement défoncé les Portes Ouvertes du Palais de Justice.

Désignés volontaires pour animer cette journée, les avocats bruxellois étaient là en nombre. En surnombre même, du moins pour les «stands» d'information de la salle des Pas Perdus où l'on comptait en moyenne dix maîtres pour un visiteur. Mais pour le reste, quel succès : les procès fictifs, auxquels a assisté un public nombreux et attentif, et les visites guidées, qui ont affiché complet tout au long de la journée. Il faut dire que par rapport à la dernière édition de l'événement, le nombre de visiteurs a quasiment quadruplé.

La diversité du public était étonnante : des groupes de Japonais, des avocates de Philadelphie, des journalistes britanniques accrédités à Bruxelles - à propos, on pourrait envisager des feuilles d'information en anglais -, des écoliers - et des brochures présentant l'organisation judiciaire -, des étudiants en architecture bien décidés à visiter la coupole, des justiciables à la recherche d'un avocat, des vieux, des jeunes et surtout de très nombreuses familles.

Voilà en tout cas une opération de relations publiques qui non seulement a pleinement atteint son but, mais qui en plus ne devrait entraîner aucune augmentation des cotisations à l'Ordre. Double bravo !

AHF.





La conférence Berryer

Chaque année, lorsque le brouillard est assez dense pour empêcher la circulation des trains ou que s'annonce la grève des cheminots, la «conférence Berryer» se déplace de Paris à Bruxelles.

Ses règles sont simples : en présence d'un invité-victime, quatre orateurs doivent à tour de rôle prendre la parole sur un sujet imposé et subir ensuite les critiques malveillantes des douze secrétaires de la Conférence du stage de Paris ainsi que la réplique éventuelle de l'invité. Leurs prestations sont suivies d'un «contre-discours», modèle de ce que les quatre orateurs eussent dû faire pour être bons. La soirée se clôt alors par la «contre-critique» et ce sont les secrétaires de Paris qui, à leur tour et pour le plus grand bonheur du public bruxellois, goûtent un à un aux acidités de la critique.

L'invité-victime était cette année bien choisi : l'écrivain Pierre Mertens aime en effet à se présenter comme un martyr des lettres et ses démêlés judiciaires avec certains de nos princes ainsi que les propos qu'il tint à cette occasion et qu'il a encore tenu lors de la Berryer en n'hésitant pas à se comparer à Flaubert (quelle modestie !), placèrent la soirée sous le signe d'un humour quelque peu «vinaigré».

Le premier orateur fut Me Gérard Kuyper, prix Janson de cette année et homme très sympathique. Il nous entretint de la vie tumultueuse d'une famille princière, les «Gramoldi de Grimalda», dont l'empire s'étend sur deux casinos, une banque et un hôtel-palace regroupés sur un rocher méditerranéen. Les propos de Me Kuyper furent à son image : sympathiques et amusants. Me Kuyper put ainsi chauffer la salle.

On connaissait la deuxième oratrice pour être une vedette de la revue, mais on ignorait tout de ses talents oratoires. Ce fut une révélation : Me Daniela Coco parle comme elle chante, merveilleusement. Nous entretenant avec assurance mais non sans modestie, trouvant le ton juste, ayant le sens des formules, faisant preuve d'un humour décapant mais aussi d'auto-dérision, Me Coco tint son public en haleine et M. Mertens ébloui. Elle reçut une ovation.

On attendait beaucoup du troisième orateur, Me Jérôme Matthieu de Wynendaele : on connaît son talent; on sait le succès qu'il remporta il y a quelques mois lors d'un concours d'éloquence à Paris. Le soir de la Berryer, je fus - je vous l'avoue - un peu déçu. Trébuchant dès le début sur une liaison dangereuse, Me Matthieu de Wynendaele nous conta une histoire impossible, à laquelle je n'ai rien compris sinon qu'elle avait trait à un sphinx et à son bas ventre. Le tout fut dit d'une voix trop forte et d'une manière que j'ai jugée, peut-être à tort, trop théâtrale. «Peut mieux faire» me suis-je dit au moment où l'orateur était applaudi.

La quatrième oratrice était une charmante prix Boels, Me Anne Karcher. Me Karcher nous parla de ses sentiments pour notre dynastie. Ses propos ne furent guère drôles, mais son discours était bien écrit et fort bien dit. Réussissant à nous faire partager ses émotions, Me Karcher a séduit l'assistance par une simplicité et une distinction naturelle.

Tradition oblige, c'est au trésorier du Jeune Barreau qu'il revenait d'offrir le «contre-discours». Commis à cette tâche difficile, Me Damien Bassine se montra digne de ses prédécesseurs, les Grognard, les Gollier et les autres. Très direct, très «lui-même», Me Bassine ne ménagea pas l'invité-victime mais sut ne pas aller trop loin. Ce fut un très bon contre-discours, il recueillit la faveur du public.

Puis, ce fut le feu d'artifice final, la critique de la critique. Me Hippolyte Wouters, que l'on sait être un bon vin, se révéla être le nectar des vinaigres. Un à un, il «descendit» les secrétaires de la Conférence, n'épargnant aucun de leurs défauts, mais soulignant également leurs mérites. Car, nos amis parisiens ont beaucoup de mérite et même beaucoup de talent. On se souviendra avec plaisir des interventions si spontanées de Me Mathilde Jouanneau, la charmante quatrième secrétaire, de celles plus caustiques de Me Antoine Beauquier, le deuxième secrétaire et des très bonnes réparties de Madame la première secrétaire, Me Solange Doumic.

E.C.

L'attente au greffe a ceci de consolateur qu'elle nous permet parfois d'assister à des scènes magiques, jouées par ceux qui n'attendent jamais et qui se délectent de nous faire attendre ...

Si la toge a l'avantage de dissimuler les formes disgracieuses de certains confrères, elle empêche trop souvent de révéler l'élégance de certaines cuisses ou la générosité de certains bustes. Dans les milieux greffiers, ils n'ont pas ce revers, le retroussé ou le décolleté de la greffière rivalise avec le jeans moulant ou pas assez du greffier.

Au cours d'une de mes longues attentes au greffe, j'assistai donc à cette scène de courtoisie greffière ... Assise, la greffière adopte face à son collègue debout, l'attitude suivante, elle se penche, serre les bras et bombe les épaules. La posture n'est certes pas gracieuse, mais efficace ... L'œil du greffier se hasarde instantanément et se perd dans ce corsage flottant. Aussitôt, la panthère se redresse, ravie de son

effet et demande à son collègue rubicond de lui tourner le dos. La féline, perfide et cruelle, lui fait alors remarquer que son jeans ressemble plus à un sac de pommes de terre qu'à un pantalon. Mes yeux s'attardent alors sur ce postérieur déconfit et peu engageant et j'approuve en souriant la perspicacité de la greffière. Prise de pitié pour le porteur de ce remède contre le harcèlement, je lui conseille discrètement d'enfiler dès le lendemain un Levis 501. La panthère applaudit, prend enfin conscience de ma présence, se précipite pour me servir avec enchantement, prend note des références de mon jugement, m'assure qu'il sera près dès le lendemain. Je suis comblée. Depuis lors, une complicité typiquement féminine est née entre la panthère et moi-même, mais je dois bien l'avouer, le greffier porte toujours son jeans «riflé», tellement peu sexy.

F.V.





ÉCHOS

OMNES AUDIENTUR JUDICIUM
QUOTIDIANUM REFERENTES



Heureusement qu'il y a la ligne Maginot.

Le tourisme en France, c'est sacré.

Aussi, nonobstant une tradition culinaire et vinicole culinaire qui n'a d'égale que la beauté et la variété de ses paysages, le royaume de France et de Navarre redouble d'effort et d'imagination pour offrir un accueil personnalisé et courtois à ses hôtes étrangers.

Loin d'une pâle copie de l'accueil des touristes américains atterrissant à Tahiti, là où des indigènes offrent des colliers de fleurs aux couleurs variées, le pays inventeur des Droits de l'Homme et de l'humour subtil reçoit depuis quelques temps ses hôtes étrangers d'une manière personnalisée rappelant à sa manière l'accueil des étrangers trop bronzés au centre 127bis à Zaventem.

On se fait donc arrêter à la frontière et on passe votre véhicule au peigne fin. On vous demande votre ausweiss, on prend note de vos coordonnées et puis «OK, ça va, en voiture Simone, circulez, 'y a rien à voir».

Là où cela devient franchement ridicule, c'est quand on s'aperçoit que seuls les véhicules immatriculés à l'étranger sont contrôlés. Comme

Si ces pandores espéraient tomber sur une Trabant immatriculée en Algérie alors que pour passer la frontière, le coffre de la voiture bourré de boules puantes au gaz sarin, il suffit de rouler dans un véhicule immatriculé dans le département frontalier.

France chérie, où le paroxysme est à son comble

G.K.

Avocats et magistrats se sont une nouvelle fois retrouvés dans cette magnifique salle de la cafétéria du Palais. Pour leur permettre d'échanger leurs idées et leurs préoccupations du moment, on leur sert du poulet sur des tables mises à leur disposition par le Ministre de la justice. Gageons que l'an prochain on leur servira des réformes sur des tables rondes

JP.B.

De l'arriéré judiciaire et du point d'honneur

Par les temps qui courent, il est bienséant de donner son avis sur tout, de préférence lorsqu'on est ignorant. De plus en plus nombreux, nos contemporains fréquentent l'université, et beaucoup de ces particuliers se croient de grands génies parce qu'un certain jour, ils ont été capables de répéter, devant un professeur accablé d'ennui, les théories qu'un autre a inventées.

Ainsi, il advint que, dans une réunion mondaine où le seul invité digne d'intérêt était un vin de Malvoisie dont je tairai le nom, je surpris la conversation de deux négociants au teint vermillon et au nez couperosé. Ces personnages dissertaient doctement sur l'arriéré judiciaires s'en plaignant comme il se doit. Mon oreille indécise s'étant égarée à entendre des propos qui ne lui étaient pas destinés, je poussai l'incorrection jusqu'à intervenir

Ah ! Messieurs, m'exclamai-je, la situation que vous déplorez, ce sont vos semblables

qui l'ont créée, car enfin, reportez-vous dans l'ancien monde, celui de la douceur de vivre et des marquis à franfreluches. Dans cette époque lointaine, le galant homme pouvait être empressé auprès de plusieurs femmes sans que la société lui en tint rancune et les différents se réglaient souventefois dans les brumes d'un matin frileux, par l'élégant ballet de deux bretteurs aux manières policées. Avec la révolution des marchands, vos compères, les moeurs se sont embourgeoisées et la justice aussi. Chaque cocu veut se plaindre au juge de son infortune et les créanciers préfèrent, O combien, l'échange des conclusions à l'envoi d'une botte. Voici donc le remède à tous vos tracas. Rétablissons le point d'honneur ! Rayons de nos lois la funeste disposition qui interdit aux âmes bien trempées de se départager par une quarte riposte. Puisque la justice est une loterie et qu'elle tarde à être rendue, choisissons le hasard des armes pour échapper à l'arbitraire du juge.

Les deux négociants avaient l'oeil hagard et la lippe pendante.

Sans doute, c'est un fou ! songeaient-ils, car à ce compte, nous serions embrochés avant une heure, avec nos bedaines triomphantes, nos trains flasques et nos jambes variqueuses. Filons ! Filons !

Ils s'éloignèrent de moi en caquetant et en battant des ailes comme un volatile que le chasseur a débusqué.

Voici bien l'image de nos contemporains : le scrupule endormi, la morale de convenance, incapables de futilité, de légèreté et de superbe, châtrés de fantaisie et de courage comme les chapons le sont de leur virilité. Décidément, les peuples ont la justice qu'ils méritent.

E.Cu.

A CTIVITÉS

PETIT DÉJEUNER DU RECYCLAGE : DROIT FAMILIAL

Samedi 6 janvier 1996 de 9h30 à 12h30

Maison de l'Avocat,
avenue de la Toison d'Or 65, 1060 Bruxelles

Maître Alain-Charles Van Gijzel nous entretiendra de diverses questions d'actualité en droit familial et Maître Jean-Emmanuel Beernaert traitera de l'incidence du droit fiscal dans cette matière autour d'un café-croissants détendu le samedi 6 janvier 1996 à partir de 9h30.

PAF :

- stagiaires membres : 200 F

- membres : 1.000 F

Inscription au secrétariat de la conférence (tél. 508.66.43) de 9h30 à 12h30

RENTRÉE SOLENNELLE : CONFÉRENCE

Jeudi 11 janvier 1996 de 14h30 à 18h30

Auditoire du Ministère de la Justice
boulevard de Waterloo 1000 Bruxelles

A l'occasion de la rentrée solennelle de la Conférence du Jeune Barreau, l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles organise un colloque consacré à :

«L'aide légale en Europe - bilan, perspectives, harmonisation»

Sous la présidence de Me Georges-Albert Dal, bâtonnier de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.

Les interventions seront les suivantes :

«L'aide légale en Europe. Situation existante et possibilités d'harmonisation» par M. D.B. Walters, ancien professeur de droit à l'Université d'Edimbourg (Ecosse), ancien directeur de recherches CCBE (projet : accès à la justice, aide légale) pour la Commission européenne, ancien vice-président du Scottish Council for International Arbitration et professeur de droit aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles.

«L'aide légale en Belgique par rapport à l'Europe. Comparaison des situations existantes entre la Belgique et les autres pays européens et bilan» par Me Jacques Fierens, avocat au barreau de Bruxelles, docteur en droit, licencié en philosophie, avec la participation de représentants des barreaux des Pays-Bas, d'Angleterre et de France.

«L'aide légale en Belgique par rapport à l'Europe. Comparaison des situations existantes entre la Belgique et les autres pays européens et perspectives» par un représentant du Ministre de la Justice.

«Conclusions» par Me Georges-Albert Dal, bâtonnier de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

Vendredi 12 janvier 1996 à 15h30

Discours de rentrée de Me Benoît Michaux : «L'erreur historique»



A CTIVITÉS

RENTRÉE SOLENNELLE : BANQUET ET REVUE

Vendredi 12 janvier 1996 à 19h30

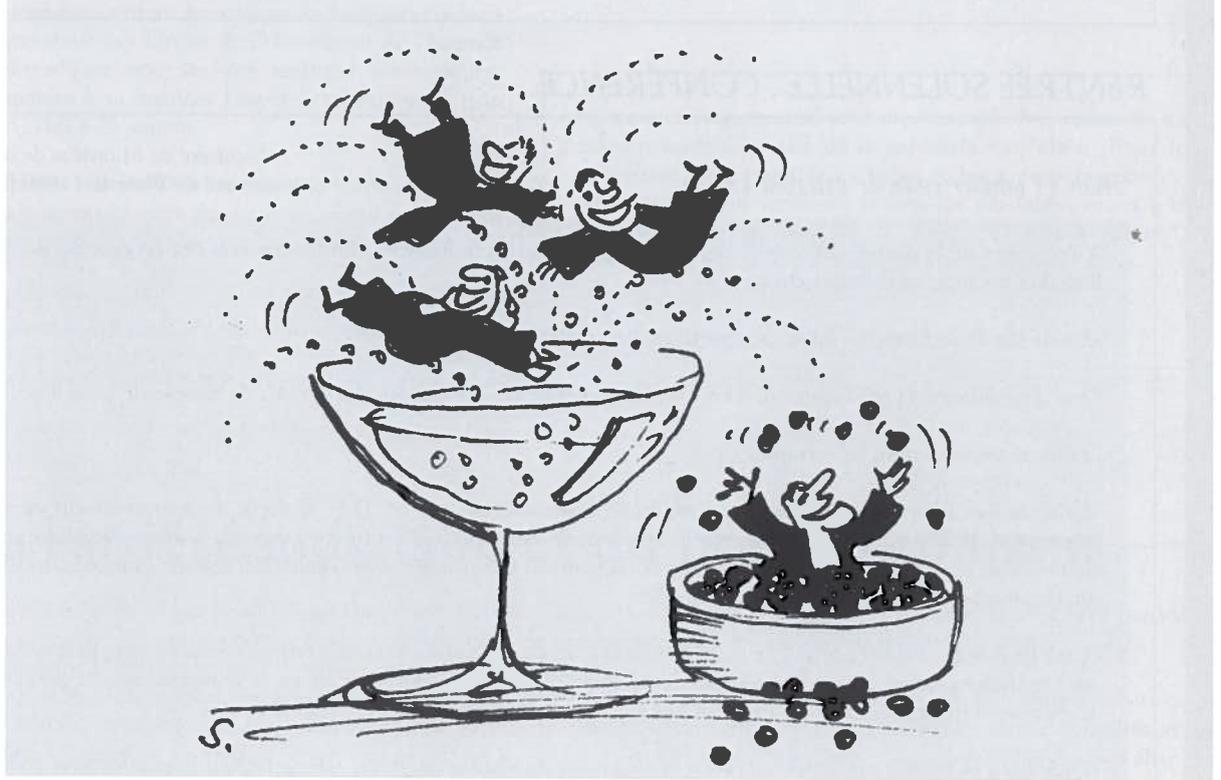
Château du Lac à Genvval

Participation aux frais :

- membres : 2.500 F par couvert
- non-membres : 2.950 F par couvert

à verser au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence au moment de la réservation.

Réservation au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 508.66.43. de 9h30 à 12h30).



PETIT DÉJEUNER DU RECYCLAGE : DROIT SOCIAL

Samedi 20 janvier 1996 de 9h30 à 12h30

Maison de l'Avocat
avenue de la Toison d'Or 65, 1060 Bruxelles

Monsieur le conseiller Blondiau nous entretiendra de diverses questions d'actualité en droit social et Me Martin van Beirs traitera de l'incidence du droit fiscal dans cette matière autour d'un café-croissant détendu le samedi 3 février 1996 à partir de 9h30

PAF :

- stagiaires membres : 200 F
- membres : 1.000 F

Inscription au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (tél. : 508.66.43. - fax. : 508.64.53. de 9h30 à 12h30).

ACTIVITÉS

CERCLE MARIN : Me BERNARD MOUFFE

Mercredi 24 janvier 1996 à 20h00

«Le Cercle», rue Ste Anne 20-22
à 1000 Bruxelles (Sablon)

«L'obscénité, censure de la pornographie»

Renseignements et inscriptions au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 508.66.43. entre 9h30 et 12h30).



TOURNOI DE SQUASH

Samedi 27 janvier 1996 à 14h00

au Brussels Squash Rackets Club,
42 avenue Dupuich à Uccle.

Inscriptions auprès de Me Danielle Byl (tél. : 344.77.29. - fax. 347.37.85.) au plus tard le vendredi 19 janvier 1996.

Renseignements auprès de Me Aline Kahn (tél. : 534.40.41. - fax : 534.42.43.).

Participation aux frais :

1.500 F pour les joueurs

1.100 F pour les non-joueurs et les stagiaires de 1^{ère} année.

Ce montant comprend le tournoi classique, le «plate», le tournoi surprise, le buffet, le vin et la soirée dansante qui suivra la remise des prix.

Il est à verser au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau au moment de l'inscription.

Le tournoi est ouvert à tous les destinataires du présent périodique.

Avec le soutien de  **Cloquet**
PARFUMIER

PETIT DÉJEUNER DU RECYCLAGE :

PRATIQUES DU COMMERCE, PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET DROITS INTELLECTUELS

Samedi 3 février 1996 de 9h30 à 12h30

Maison de l'Avocat
avenue de la Toison d'Or 65, 1060 Bruxelles

PAF :

- stagiaires membres : 200 F

- membres : 1.000 F

Inscription au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (tél. : 508.66.43. - fax. : 508.64.53. de 9h30 à 12h30).

L'identité des intervenants restant à confirmer au moment de mettre sous presse, cette information sera diffusée ultérieurement.

ACTIVITÉS

SEMAINE DE SPORTS D'HIVER - VAL D'ISÈRE

du samedi 3 au samedi 10 février 1996

Quelques places sont encore disponibles.

Inscrivez-vous au secrétariat de la Conférence (tél. : 508.66.43. de 9h30 à 12h30).

PAF :

- stagiaires : 15.000 F
- membres : 20.000 F
- non membres : 35.000 F

Le prix comprend le logement (résidence Hôtel Rocher Soleil (****) ou résidence Alpina Lodge (****)), le forfait ski Espace Killy durant six jours et le transport en autocar.

PALAIS LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE : JACQUES LOGIE

Jeudi 29 février 1996

«Le Cercle», rue Ste Anne 20-22
1000 Bruxelles (Sablon)

«Avocats, magistrats au début du 19e siècle».

Renseignements et inscriptions au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 508.66.43. entre 9h30 et 12h30).

KARTING

Mardi 12 mars 1996 à 19h30

City Kart
square Emile des Grès du Loû 5a, 1190 Forest

Passionnés, amateurs, hésitants mais tentés ?

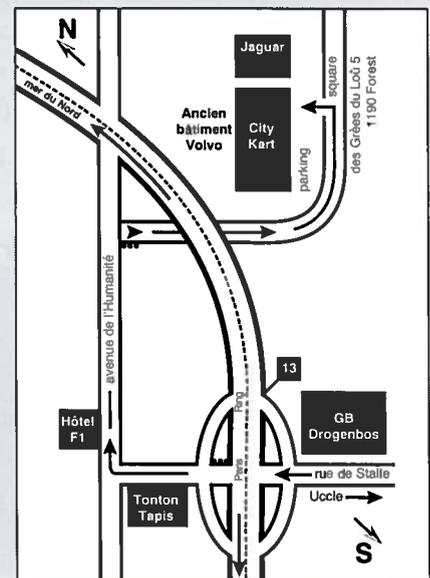
Il y en aura pour tout le monde le mardi 12 mars prochain pour le bientôt traditionnel «karting du Jeune Barreau».

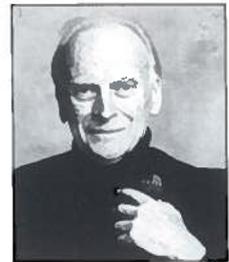
PAF

- karting uniquement : 500 F
- repas uniquement : 750 F
- karting et repas : 1.000 F

Le dîner aura lieu au karting.

Renseignements et inscriptions au secrétariat
de la Conférence (tél. : 508.66.43. de 9h30 à 12h30).





GRANDE CONFÉRENCE : LORD YEHUDI MENUHIN

Mardi 19 mars 1996

Salle des audiences solennelles
de la Cour d'Appel

PAF :

- membres : 200 F
- non membres : 300 F

Inscriptions et renseignements au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (Palais de Justice - tél. : 508.66.43. de 9h30 à 12h30)

RECYCLAGE : LE DROIT FISCAL INTERNATIONAL ET L'ÉVITEMENT DE L'IMPOT

Mercredi 20 mars 1996

Auditorium de la Générale de Banque
rue de la Chancellerie 1, 1000 Bruxelles

Au programme :

9h00 : Accueil et introduction par Me Pierre Beretzé, Président de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles
9h15 : Simulation et réalité juridique à propos des sociétés étrangères constituées dans le but d'éviter l'impôt belge par Thierry Afschrift, chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles, avocat au barreau de Bruxelles.

10h00 : L'utilisation des filiales et des succursales étrangères à des fins de moindre imposition par Jacques Malherbe, professeur à l'Université Catholique de Louvain, avocat au barreau de Bruxelles.

10h45 : interruption.

11h15 : Prix de transfert entre sociétés belges et sociétés étrangères par Jean-Pierre Lagae, professeur à la Katholieke Universiteit Leuven, avocat au barreau de Bruxelles.

12h00 : Débat

12h30 : Lunch

14h15 : Les discriminations prohibées par le principe communautaire de la liberté d'établissement et par le principe conventionnel de l'égalité de traitements par Pol Glineur, maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles, avocat au barreau de Bruxelles

15h00 : Le Grand Duché de Luxembourg et l'évitement des impôts belges aujourd'hui par John Kirkpatrick, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, avocat à la Cour de Cassation.

15h45 : Interruption

16h15 : Les personnes physiques et l'organisation internationale de leur patrimoine par Martin Van Beirs, chargé de conférences à la maîtrise en gestion fiscale de l'Université Libre de Bruxelles, avocat au barreau de Bruxelles.

17h00 : La fraude fiscale internationale par Benoît Dejemeppe, procureur du Roi à Bruxelles, maître de conférence aux Facultés Universitaires St Louis.

17h45 : Fin des travaux.

Droit d'inscription :

- avocats stagiaires membres de la Conférence (sans ouvrage) : 2.500 F
- membres de la Conférence du Jeune Barreau et famille judiciaire : 7.500 F
- non membres : 12.000 F
- prix spécial personnel de la Générale de Banque : 9.000 F.

Le prix comprend la participation au recyclage, l'ouvrage avec les exposés édités par la Conférence (sauf pour le prix spécial stagiaires membres), le café et le lunch.

Inscription au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (tél. : 508.66.43. - fax. : 508.64.53. de 9h30 à 12h30).

Avec le soutien de la Générale de Banque et de Thilly van Eessel.

A G E N D A 1 9 9 5 - 1 9 9 6

JANVIER 1996 :

- samedi 6 : Petit déjeuner du recyclage : droit familial
- jeudi 11 : Rentrée solennelle : conférence sur l'aide légale en Europe
- vendredi 12 : Rentrée solennelle : Discours de rentrée, banquet et revue
- samedi 20 : Petit déjeuner du recyclage : droit social
- jeudi 25 : Cercle Marin de Me Bernard Mouffe
- samedi 27 : Tournoi de squash, dîner et soirée dansante

MARS 1996 :

- mardi 12 : Karting du Jeune Barreau
- mardi 19 : Grande conférence Lord Yehudi Menuhin
- mercredi 20 : Recyclage : le droit international fiscal et l'évitement de l'impôt

FÉVRIER 1996 :

- samedi 3 : Petit déjeuner du recyclage : pratiques du commerce, protection du consommateur et droit de la propriété industrielle
- samedi 3 au samedi 10 : Semaine de sports d'hiver à Val d'Isère
- jeudi 29 : Palais littéraire et artistique de Jacques Logie : «Avocats et magistrats au 19^e siècle»

AVRIL - MAI 1996 :

- du 25 avril au 8 mai : Voyage dans l'Ouest américain.

PETITES INFORMATIONS

ADRESSOGRAPHES

La Conférence du jeune barreau possède des adressographes complets, et mis à jour régulièrement, de l'ensemble de ses abonnés, ainsi que de l'ensemble des avocats du Barreau de Bruxelles. Ces adressographes sont mis à la disposition de tous, et à des conditions avantageuses pour les membres en règle de cotisation. Ne manquez pas de les utiliser, pour vos changements d'adresse notamment. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat de la Conférence (tél. 02/508.66.43 de 9 à 12h).

PETITES ANNONCES DANS LE PERIODIQUE

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez vendre un bureau, le mettre en location, chercher un collaborateur ou une secrétaire, vendre vos codes...

Merci de faire parvenir vos annonces dactylographiées à Me Alain GUILMOT (tél. 02/344.18.45 - fax 02/347.21.23) au plus tard six semaines avant notre date de parution, soit avant le 15 juillet (numéro de septembre), le 15 septembre (numéro de novembre), le 15 novembre (numéro de janvier), le 15 janvier (numéro de mars), le 15 mars (numéro de mai).

Prix exclusivement réservé aux avocats : 750 FB pour trois lignes (maximum 75 lettres, signes ou espaces).

ARTICLES A PUBLIER DANS LE PERIODIQUE

Vos articles et vos suggestions sont les bienvenus. Si vous désirez traiter l'un ou l'autre sujet ou faire connaître une opinion dans le courrier des lecteurs nous serions heureux de publier votre contribution. Merci de contacter à cet égard, de préférence par courrier ou par téléfax, Me Alain GUILMOT (tél. 02/344.18.45 - Fax : 02/347.21.23).

GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS

La Conférence centralise les demandes de ceux d'entre vous qui désirent se grouper ou s'associer. Si vous êtes intéressé par ce service, vous pouvez utilement prendre contact avec le vice-président, Me Marc DEMARTIN (tél. 02/770.62.20 - Fax : 02/770.93.65)

CERCLE MARIN

La tribune du Cercle Marin est ouverte à tous les jeunes avocats souhaitant parler d'un sujet de leur choix, que celui-ci soit juridique, littéraire, culturel, scientifique... ou humoristique.

Elle sera animée, cette année, par Me Antoine HENRY de FRAHAN (tél. 02/517.94.11 - Fax : 02/517.95.77).

PALAIS LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE,

Le Palais littéraire et artistique donne la parole à tous ceux et celles qui désirent faire connaître une œuvre ou un artiste. Comme par le passé, la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles serait heureuse d'accueillir des orateurs appartenant au monde judiciaire et disposés à nous dévoiler leurs talents de critiques d'art ou d'artistes... Toute personne intéressée est priée de prendre contact à ce propos avec Me Gérard KUYPER (tél. 02/534.50.98 - Fax : 02/534.54.02).

COTISATIONS

Voici le montant des cotisations pour l'année 1995-1996 :

- stagiaires : 500 F
- conjoint non avocat d'un avocat stagiaire : gratuit
- avocats inscrits au tableau :
 - * moins de 10 ans de barreau : 1.900 F
 - * 10 ans de barreau et plus : 2.600 F
- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 1.500 F
- membres de la famille judiciaire : 2.700 F
- membres sympathisants : 4.000 F

Seuls les membres en règle de cotisation peuvent participer aux activités de la Conférence et bénéficier de prix réduits pour d'autres. Ils sont seuls admis à participer aux élections en fin d'année.

Faites-vous membre de la Conférence du Jeune Barreau en versant dès aujourd'hui votre cotisation et celle de votre conjoint au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence. Votre carte de membre vous sera envoyée dès réception de votre paiement. Soyez-en déjà remercié.

Avocat cherch. collaborateur en dr. affaires,
info - 106 av. Louise, 1050 Bxl - Van Helden.

Avocats, 45 ans et plus, avenue Louise, cherchent autre(s) avocat(s) locataire(s), loyer ± 20.000 F, possibilité de collaboration libre(s) rapidement - à discuter téléphone, photocopieuse, téléfax, parking, etc... avec possibilité de participation. S'adresser exclusivement au 640.99.14. ou 640.29.74. ou encore par téléfax au 640.93.12.

MAISON À VENDRE ou en RENTE VIAGÈRE

USAGE EXCLUSIF DE BUREAUX

49 rue de Bordeaux
Quartier St Bernard - Côté Stéphanie
500 m2 dont 300 m2 au sol - 5 niveaux
Selon aménagement : de 13 à 20 bureaux

Tél. 02/374.85.52

Agenda des fournisseurs et services spécialisés

TRADUCTEURS JURÉS



101 Bld Saint-Michel • 1040 Bruxelles
Tél. : 02/735.55.95 • Fax : 02/733.67.28
Modem : 02/732.00.67



28 Rue de Florence
1050 Bruxelles
Tél. : 02/534.51.70 • Fax : 02/534.72.11

SUSANNE KAROLYI

Toutes langues
Spécialisation : Hongrois

41 Rue Willems bte 1
1040 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/230.90.85

ARCHIVAGE



THE BUSINESS SERVICES GROUP

Rue Picard, 32
1210 Bruxelles
Tél. : 02/427.71.23 • Fax : 02/424.09.86

Appareils de DICTÉE

DICTEE CENTER

R. Sakellario



88A Chaussée de Charleroi
1060 Bruxelles
Tél. : 02/538.47.65-537.78.45 • Fax : 02/534.10.74



DOS • NOVELL • WINDOWS • OS/2

1E/114 Av. Général Michel
6000 Charleroi
Tél. & Fax : 071/27.03.42



Etienne DUPONT
6 Rue de Hal
1190 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/376.23.93

Fournitures de BUREAU & INFORMATIQUE

S.A. ODENDHAL

65 b Rue de la Régence • 1000 Bruxelles
Tél. : 02/512.13.83 • Fax : 02/511.42.93

RALIER

Accessoires toutes marques

125 Rue Potaarde • 1080 Bruxelles
Tél. : 02/469.03.33 • Fax : 02/469.02.80

RESTAURANT



4-6 Rue de l'Épée (Pl. Bruegel)
1000 Bruxelles
Tél. : 02/511.76.39

LOGICIELS SPECIALISES

CICERO LawPack

N°1 des logiciels pour avocats

Voir annonce page 18



INFORMA Europe

38 Rue de Moorslede • 1020 Bruxelles
Tél. : 02/425.08.00 • Fax : 02/425.28.10
Mob. : 075/25.80.42



APPLICATIONS
AVOCATS - HUISSIERS DE JUSTICE

Tél. : 071/30.22.06 • Fax : 071/30.58.59
Tél. et Fax : 02/721.42.58

Documents EXCHANGE



32 Rue Picard 1st floor • 1210 Bruxelles
Tél. : 02/420.41.11 • Fax : 02/424.25.87

TRAITEURS

LES FRERES DEBEKKER

95 Rue Charles Degroux
1040 Bruxelles
Tél. : 02/736.00.40 • Fax : 02/736.67.00



134 Rue des Carmélites
1180 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/347.11.83

BMW BRUSSELS (MEISER): LA CONFIANCE TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS.



Découvrez un monde de confiance où la perfection est un objectif permanent pour votre voiture ou votre moto. Le professionnalisme du personnel s'appuie sur une infrastructure

de haut niveau. Son sérieux, sa compétence et sa maîtrise technologique sont votre meilleure garantie pour vos entretiens et vos travaux de carrosserie.

BMW Brussels
succursale de BMW Belgium s.a.

Avenue L. Mommaerts 2
1140 BRUXELLES (EVERE)
Tél. 02/730 49 11



SI VOUS AIMEZ CONDUIRE.